no. 46

ONTARIO

DEPARTMENT OF EDUCATION

OHEC
371.971140713
O59DE/C
French

Programme d'Études

Classes de Langue française

Curriculum 46

1961

Curriculum 46
7500-59-1209
8000-61-4307
5000-64-5745

PROGRAMME d'ÉTUDES

Classes primaires et secondaires

de

LANGUE FRANÇAISE

Courses of Study for French-speaking Pupils in elementary and secondary schools. This Curriculum 46 introduced in September, 1959, replaces Circular 46. Reprinted with minor corrections in May, 1961.

Issued by Authority of
THE MINISTER OF EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2021 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/programmedtudesc00onta_1

TABLE DES MATIÈRES

Courses of Study in Schools Attended by French-speaking Pupils 2

Certificates and Diplomas 6

L'enseignement du français du jardin d'enfants à la treizième année 7
Le français au jardin d'enfants 9
Le français au cours primaire, 1ère, 2e et 3e années 14
Composition 14
Lecture 14
Littérature 16
Grammaire et orthographe 17

Le français au cours junior et intermédiaire 19

Composition
4e, 5e et 6e années 19
7e et 8e années 22
Lecture 28
Grammaire et orthographe 32
Analyse 43

Programme détaillé de grammaire

4e année 51
5e et 6e années 52
7e et 8e années 55

Le français au cours secondaire

9e, 10e, 11e et 12e années 61
Composition 63
Grammaire, orthographe et syntaxe 71
Lecture et littérature 80
13e année 86

Éditeurs 88

Courses of Study in Schools Attended by French-Speaking Pupils

The Minister of Education has approved the following courses of study for French-speaking pupils who take special courses in French in the elementary and secondary schools of the Province.

I.—Courses of Study in Public and Separate Schools

The following time allotment is suggested for Grades 5 to 8, subject to modification to suit local conditions:

French	375 minutes per week
English	375 " " "
Social Studies (Grades 5 and 6); Social Studies or History and Geography (Grades 7 and 8)	225 " " "
Arithmetic	150 " " "

and

In Public Schools:

Health and Physical Education	75 " " "
Science	75 " " "
Music and Art	75 " " "
Industrial Arts or Home Economics or Agriculture	150 " " "

In Separate Schools:

Religious Instruction	150 " " "
*Health and Physical Education	75 " " "
*Music and Art	75 " " "
Science	75 " " "
*Industrial Arts or Home Economics or Agriculture	

II.—Courses of Study in Secondary Schools

The time allotment suggested for the 40-period week represents an estimate of the relative requirements of the various

---

* In Separate Schools where Industrial Arts or Home Economics or Agriculture is taught, the following time allotment is suggested:

Health and Physical Education	30 minutes per week
Music and Art	45 " " "
* Industrial Arts or Home Economics or Agriculture	75 " " "

* A school board shall consult the local inspector concerned before providing facilities for the teaching of Industrial Arts and/or Home Economics.

subjects of study in each of the courses. The principal is not required to adhere rigidly to the number of periods set forth. Special modifications of the time allotment to suit local conditions of accommodations and staff may be made.

Principals are advised to use a 40-period week in order to keep the number of lesson periods each day to a minimum. In smaller schools with limited teaching power, or in schools with Departments of Agriculture where pupils carry options in both Industrial Arts and Agriculture, principals may find it necessary to use a 45-period week.

In order to reduce difficulties of transition from Grade 8 to Grade 9 and to promote a closer relationship between teacher and pupil, principals of secondary schools are advised to keep to a minimum the number of teachers who teach in any one of the classes of Grades 9 and 10.

NOTE:—This Circular should be read in conjunction with Circular H. S. 1 for the current school year.

GRADE 9

GENERAL COURSE

Obligatory Subjects	Number of Periods
English	6
French	6
Social Studies or History and Geography	6
Physical Education and Health	4
Mathematics	5
Science	4 or 5
Guidance (Occupations)	1
Options—Any one or two of Latin, Art or Music, Industrial Arts or Home Economics, Agriculture, Typewriting or Business Practice	11

Note 1.—**Re Latin.** For pupils who intend to select Latin as an option in Grade 11, the principal may provide a course in Latin beginning in either Grade 9 or 10.

Note 2.—**Re Special Courses.** Where the approval of the Minister has been obtained, a special course, or courses, may be arranged. By "special course" is meant a programme that does not include the required number of obligatory or optional subjects. A pupil taking a special course is not eligible for the Intermediate Certificate.

GRADE 10

GENERAL COURSE

Obligatory Subjects	Number of Periods
English	7
French	7
Social Studies or History and Geography	6
Physical Education and Health	4
Science	5
Options—Any two or three of Mathematics, Latin, German, Spanish, Italian, Art or Music, Industrial Arts or Home Economics, Agriculture, Typewriting or Business Practice	10

Note 1.—In schools with Departments of Agriculture, a pupil taking both Agriculture and Industrial Arts may select four options.

Note 2.—The principal should make certain that the pupil in the General Course selects the options which are essential to the course he intends to pursue in Grades 11, 12 and 13.

Note 3.—**Re Prerequisite Options.** Mathematics or a language in Grade 10 is a prerequisite for the corresponding subject in Grade 11. Art, Music, Industrial Arts, Home Economics, Agriculture, Typewriting or Business Practice in *either* Grade 9 or Grade 10 are prerequisites for the corresponding subjects in Grade 11.

Note 4.—**Re Special Courses.** Where the approval of the Minister has been obtained, a special course, or courses, may be arranged. By "special course" is meant a programme that does not include the required number of obligatory or optional subjects. A pupil taking a special course is not eligible for the Intermediate Certificate.

GRADES 11 AND 12

GENERAL COURSE

Obligatory Subjects	Number of Periods
English	7
French	7
History	5
Physical Education and Health	4

	Number of Periods
Options—Any three or four of Mathematics, Science or Agricultural Science, Geography, Latin, German, Greek, Spanish, Italian, Commercial Work, Industrial Arts or Home Economics, Art or Music, Agriculture	23

Note — The time allotted to any option which is taken for credit towards the Secondary School Graduation Diploma shall not be less than five periods, except where a pupil has been permitted to take four options.

GRADE 13

GENERAL COURSE

Obligatory Subjects

English (Composition and Literature)
French (Composition and Literature)

Obligatory Subjects

Physical Education
History
Algebra or Mathematics of Investment
Geometry
Trigonometry and Statics
Botany
Zoology
Physics
Chemistry
Latin
German
Greek
Spanish
Italian
Music
Accountancy Practice or Secretarial Practice
Geography

Note—**Re English and French.** Attention is drawn to the fact that English (Composition and Literature) and French (Composition and Literature) are obligatory subjects of study in all five grades of the General Course. Secondary school pupils must not be permitted to deprive themselves of the full benefit arising from the extended study of these subjects or be excused from Grade 13 classes in English Literature and Composition and French Literature and Composition, even though they may have obtained Grade 13 standing in these subjects by writing as private-study pupils at the end of Grade 12.

CERTIFICATES AND DIPLOMAS

Intermediate Certificate

An **Intermediate Certificate** will be granted, on the recommendation of the principal of a secondary school, or on the recommendation of the principal of an elementary school with the approval of the inspector concerned, to a candidate who has completed successfully the programme of studies in Grades 7 and 8 and one of the courses of study in Grades 9 and 10.

Secondary School Graduation Diploma

A **Secondary School Graduation Diploma** will be granted, on the recommendation of the principal of a secondary school, to a candidate who has completed successfully one of the courses of study in Grades 11 and 12 or such modifications of these courses as the Minister may approve at the beginning of the school year.

Secondary School Honour Graduation Diploma

A **Secondary School Honour Graduation Diploma** will be granted, on the recommendation of the principal of a secondary school, to a candidate who has

(a) attended for at least one year in Grade 13 day classes of a secondary school of the provincial system, and

(b) obtained Grade 13 standing in English Composition, English Literature, French Composition and French Literature for French-speaking candidates, and in at least four papers chosen from the optional subjects other than Physical Education.

Note.—Algebra or Mathematics of Investment, Geometry, Trigonometry and Statics, History, Physics, Chemistry, Botany, Zoology, Accountancy Practice or Secretarial Practice, Music, and Geography will each count as one paper; the languages will each count as two papers.

NOTE:—This Circular should be read in conjunction with Circular H. S. 1 for the current school year.

III.—Requirements for Admission to the University of Ottawa Teachers' College

See Circular 601.

L'enseignement du français du jardin d'enfants à la treizième année

DIRECTIVES GÉNÉRALES

A. Principes généraux :

1. **"Posséder sa langue maternelle, c'est d'abord savoir la parler."** La langue est un instrument de pensée et d'expression, de communication, d'échange de vues. Son apprentissage s'opère par l'usage continuel qu'en fait l'enfant. Son enseignement devra donc s'inspirer, pour être efficace, de ce procédé naturel d'apprentissage. Comme la langue est faite pour l'oreille, que c'est par l'oreille que l'enfant l'acquiert, c'est aussi à l'oreille que l'enseignement du langage devra **surtout** s'adresser.

2. **La conversation** deviendra donc le point de départ de l'enseignement de la langue. L'enfant aime à parler, il aime à s'exprimer sur tout ce qu'il voit, entend, éprouve. Il aime à apprendre des mots, des expressions pittoresques pour extérioriser sa pensée. Or, c'est à force de parler que sa langue se délie, que son oreille s'affine, que son vocabulaire se développe, que sa phrase se dégage de ses lourdeurs. Que l'école se rende donc à ce désir légitime de l'enfant, en lui fournissant toutes les occasions possibles de converser librement avec son maître et ses condisciples. Il n'y a d'ailleurs aucune incompatibilité entre la discipline et ces exercices de conversation habilement dirigés par le maître.

3. **L'observation,** de son côté, devra servir d'aliment substantiel à la conversation en meublant constamment l'esprit de l'enfant d'idées nouvelles ou plus précises et toujours à sa portée. Sans idées, la conversation tourne dans le vide et s'épuise rapidement. L'observation devra s'attacher d'abord au milieu social où se déroule la vie de l'enfant. En rapprochant ainsi l'école de la vie, l'enseignement con-

tribuera infailliblement à créer chez l'élève le besoin d'étudier sa langue de plus près car il y trouvera un instrument d'utilité immédiate et constante.

4. **L'enseignement du vocabulaire** devra accompagner en tout temps le travail d'observation. A quoi bon, en effet, faire acquérir des idées si l'on ne fournit pas de mots pour les exprimer ? Le langage est un mode d'extériorisation d'idées. Aux idées nouvellement acquises devront correspondre dans l'esprit des mots aptes à les exprimer. Que les exercices d'observation et de vocabulaire marchent toujours de front.

5. **La langue est un tout cohérent** qui doit s'étudier comme tel. Sans aucun doute, pour des fins pratiques, il est nécessaire dans son étude d'en considérer les divers aspects: diction, lecture, littérature, composition, grammaire, orthographe. Mais chacun de ces aspects doit s'enseigner, non pas comme une matière isolée, mais toujours en fonction de la langue. Pas de cloisons étanches, par conséquent, entre les diverses branches de la langue: que l'étude de chacune d'elles éclaire, en la complétant, l'étude de toutes les autres.

B. Application générale des principes :

1. Se servir du langage de l'élève comme point de départ: tirer les exemples et les exercices d'application du langage **habituel** de l'enfant et de son milieu social.

2. S'assurer de la correction graduelle du langage afin que l'enseignement trouve une application immédiate dans le parler habituel de l'élève.

3. Se montrer aussi exigeant pour la diction et la conversation que pour l'orthographe et la rédaction.

4. Enseigner une langue vivante, une langue que l'enfant emploiera avec fierté.

5. N'être pas moins exigeant pour l'écrit, mais plus exigeant pour l'oral. L'oral déterminera la qualité de l'écrit.

6. Ne jamais oublier que le langage du maître doit servir de modèle.

LE JARDIN D'ENFANTS

Le rôle du jardin d'enfants consiste surtout à :

- faciliter la transition du foyer à l'école;
- initier l'enfant au travail collectif et développer chez lui le sens social;
- stimuler l'esprit de curiosité naturel à l'enfance et le canaliser vers l'étude et l'action;
- favoriser l'apprentissage de la langue maternelle et l'acquisition de bonnes habitudes de langage.

Le programme conçu dans le cadre de ces principes se réalise au Jardin d'Enfants au moyen de divers exercices :

I. EXERCICES de LANGAGE

Tout ce qui enrichit l'esprit enfantin sert au langage. En effet, toute l'activité du jardin d'enfants fournit, au petit, maintes occasions

a) d'exercer et de développer son langage,

b) d'apprendre à articuler, de s'exprimer en phrases complètes, d'employer le mot juste.

A) Exercices de religion (pour écoles séparées):

But : Aider à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant en développant chez lui de bonnes habitudes morales.

Programme :

Prières :

Prière individuelle spontanée.

Prière collective avec intention donnée par un enfant.

Prières liées à l'enseignement : le signe de la croix, le Notre Père, etc. . . .

Catéchisme :

Récit des merveilleuses histoires de Dieu; de la création; de Jésus, modèle des petits enfants; de la Vierge-Marie; de l'Ange gardien . . .
Récitations, chants, dramatisation, mimes.
Visites à l'église.

B) Exercices d'observation :

But :

Faire acquérir l'habitude d'observer, de réfléchir, de juger et d'agir avec méthode.

Procédés :

Les exercices d'observation sont des prises de conscience d'un petit coin de "réel" pris dans le monde familier de l'enfant et auquel il s'intéresse :

a) Tout ce qui est mouvement: animaux, jouets, etc. . . .
b) Les fruits, les fleurs, etc.
c) La nature: le soleil, la lune, la neige, la pluie, etc. . . .
d) Les objets dont il se sert (tout le matériel éducatif à sa disposition au jardin d'enfants).

Au cours de ces exercices d'observation, la jardinière encouragera l'enfant à se servir de ses sens afin de détailler l'objet.

Elle emploiera l'expression juste et invitera l'enfant à la répéter; de là, l'importance du langage soigné chez la jardinière.

C) Exercices sensoriels :

Buts :

Développer les sens, particulièrement la vue et l'ouïe, afin de connaître un monde de plus en plus nuancé.

Apprendre à l'enfant à fixer ses impressions, à les classer et à les associer à d'autres.

Procédés :

Les exercices sensoriels accompagnent nécessairement les leçons d'observation.

On doit amener l'enfant à prendre conscience de tout ce qui tombe sous ses sens: regarder pour mieux voir, palper pour mieux toucher, écouter pour mieux entendre et ainsi reconnaître dans un objet toutes ses qualités : — couleurs, formes, dimensions, direction, position, poids, qualités de surface, etc. . . .

D) Exercices de vie pratique et routines :

Buts :

Faire acquérir des habitudes élémentaires d'hygiène et de politesse.

Donner à l'enfant la possibilité de maîtriser ses mouvements, de se rendre utile (en classe et à la maison), d'acquérir de l'initiative.

Procédés :

Exercices de propreté, de maintien et de politesse.
Exercices d'apprentissage aidant l'enfant à se débrouiller (s'habiller seul) et l'initiant à la vie sociale (mettre le couvert, épousseter, soigner les petits animaux, arroser les plantes, etc . . .).
La dramatisation ou les jeux organisés pour l'illustration de ces leçons de vie pratique fournissent aux petits de multiples occasions d'entendre et de répéter les formules de politesse, et d'apprendre avec précision de nombreux termes et expressions.

E) Exercices de mémorisation :

1. **La récitation**

Buts :

Savoir entendre, répéter et mémoriser.
Apprendre à imiter un bon modèle.
Enrichir le vocabulaire et améliorer la diction.

Procédés :

Présenter le texte aux enfants de la façon la plus séduisante, la plus propre à le leur faire goûter et à leur inspirer le désir de le bien dire à leur tour.
Donner les explications qui s'imposent.
Etre très exigeant pour l'articulation et la prononciation.
Courts poèmes bien choisis.
(Il vaut mieux réduire la longueur d'un morceau et en obtenir une diction impeccable.)
Petits chants faciles.
Comptines qui sont avant tout des jeux de langage:
Exemple : son u . . . une poule sur un mur
qui picote du pain dur.
son i . . .
midi,
qui l'a dit ?
la souris.

(Toutes les comptines qui accompagnent le jeu sont rythmées.)

2. **L'histoire racontée**

Buts :

Procurer une détente, un plaisir.
Eveiller l'esprit et satisfaire l'imagination.
Enrichir le vocabulaire.
Aider au développement de sentiments élevés.

Procédé :

Ne pas lire les histoires, les contes, mais les dire, les raconter, les faire vivre aux petits.

Exercices complémentaires :

La répétition.
La dramatisation.
Le geste, la mimique. (Les scènes gagnent à être mimées; le geste aide l'acquisition verbale et la fixe.)
Les marionnettes. (Rejouant le conte entendu ou l'histoire racontée, les aventures des personnages s'animent à la voix des petits ou à celle de la jardinière.)
Les illustrations et le livre d'images dont les sujets sont familiers aux enfants sont précieux pour les inciter à s'exprimer.

II. MUSIQUE

Buts :

Contribuer à la formation du goût, à l'appréciation du beau ainsi qu'à la maîtrise musculaire.
Développer l'attention et l'oreille.

Procédés :

L'éducation de l'oreille et du rythme sont les bases essentielles de la musique.
Appréciation (apprendre à écouter la musique).
Chants faciles. (*Chantez les petits* — Joseph Beaulieu, Thompson, Toronto)
Exercices rythmiques.
Danses et rondes.
Orchestre enfantin.

III. EXERCICES MANUELS : (les mains actives éveillent l'activité mentale).

Buts :

Satisfaire le besoin qu'a l'enfant de s'exprimer, d'expérimenter, de comparer.

Développer chez l'enfant l'habileté manuelle, la réflexion, le soin, le goût, la patience, l'adresse, la persévérance et l'ingéniosité.

Donner à l'enfant l'amour du travail bien fait.

Procédé :

Faire agir, faire observer d'aussi près que possible et faire exprimer dans un travail manuel le contenu des images et des idées acquises.

Ce travail pourrait être une interprétation ou un jeu tiré d'une leçon d'observation, d'une expérience personnelle, d'une histoire ou d'un conte.

Travaux spontanés ou dirigés :

Modelage, construction, choix de formes et collage, découpage, pliage, peinture, dessin, coloriage, couture, tissage.

IV. EXERCICES PHYSIQUES :

Buts :

Satisfaire le besoin de mouvement chez l'enfant.
Encourager l'effort musculaire, aider à la coordination motrice et au développement physique.
Lui donner confiance en ses possibilités.
Stimuler l'attention, l'observation des règles et lui apprendre à attendre son tour.

Procédés :

Gymnastique, exercices d'équilibre, jeux imitatifs, jeux collectifs, marches rythmiques, danses et rondes, évolutions diverses: marches, sauts, courses, etc. . . .

LE FRANÇAIS AU COURS PRIMAIRE

(1ère, 2e et 3e années)

Instructions pédagogiques

L'enseignement de la langue maternelle durant les premières années de scolarité sert à jeter les fondements d'une éducation fructueuse. Grâce à un bon entraînement linguistique, l'enfant acquiert l'habitude d'exprimer ses pensées avec clarté et correction; il maîtrise l'art de lire, ce qui lui permet d'enrichir son vocabulaire et d'agencer ses idées; les exercices d'observation, tout en fournissant à l'enfant matière à conversation, développent son sens d'observation, excitent sa curiosité et le poussent à explorer le milieu où il se trouve.

COMPOSITION

Conversation :

Correction du langage, enrichissement du vocabulaire, amélioration de la diction au moyen des exercices énumérés plus bas. Adaptation des exercices au niveau intellectuel des élèves et au stade de leur scolarité. Etroite corrélation des exercices de langage avec les diverses matières du programme d'études.

1. Exercices d'observation et de réflexion, sous forme de causeries familières, portant sur les parties du corps, la famille, la maison, l'école, l'église, la rue, le vêtement, les amusements, la ferme, les animaux domestiques et leur utilité, les oiseaux, les poissons, les insectes, les fruits, les légumes, les saisons, les moyens de transport, les différents métiers, etc.
2. Utilisation des images contenues dans les manuels de lecture ou de toutes autres images appropriées, afin de suggérer des idées et d'inciter les élèves à parler.
3. Le chant comme moyen d'améliorer la diction et d'assouplir la voix. On recommande fortement que chaque élève ait entre les mains le recueil **"Mon école chante".**
4. La narration de contes, de biographies faciles et intéressantes.
5. Surveillance constante du parler de l'enfant au cours de toutes les leçons. Chaque matière doit contribuer à aug-

menter le vocabulaire de l'enfant et à lui faire acquérir plus de facilité d'expression.

6. L'amélioration du parler de l'enfant par l'exemple du maître. L'enfant parle la langue qu'il entend.

7. Se méfier des exercices qui se résument à faire énumérer des objets. Viser à l'obtention d'un petit texte suivi : trois ou quatre petites phrases simples, mais bien ordonnées.

   Les *Tableaux-Conversation,* Gage, Scarborough, et les *Tableaux Filteau-Villeneuve,* Editions Schola, Montréal, faciliteront les exercices d'observation et de langage.

INITIATION À LA RÉDACTION :

1. Transcription (i) des réponses données par les élèves au cours des exercices de réflexion, (ii)de courtes historiettes écrites au tableau noir sous la dictée des élèves, (iii) des leçons de lecture.

2. Réponses écrites à des questions portant sur la leçon de lecture : petites lettres, rédactions de quelques lignes sur *des sujets familiers, tels que mon chien, ma poupée, le cheval, la poule,* etc.

3. Mécanisme de la phrase : emploi de la majuscule, de la ponctuation, — point, virgule, point d'interrogation.

4. Paragraphe : disposition, titre, marge.

LECTURE

Généralités :

1. L'enseignement de la lecture au cours primaire aura pour but principal d'amener l'enfant à comprendre aisément et rapidement ce qu'il lit. "Savoir lire, c'est être à même de dégager la signification d'un texte imprimé: l'homme qui n'est pas capable de comprendre le sens de son journal ne sait pas lire." (p. 55, Mme G. L. Anderson: **La lecture silencieuse)**

2. Il importe donc d'apprendre aux enfants à lire silencieusement dès le début de leur apprentissage de la lecture et de faire une large part à l'enseignement de la lecture silencieuse pendant toute la scolarité.

3. Pour assurer des progrès constants en lecture, il faudra s'intéresser à la rapidité ainsi qu'au degré de compréhension. En d'autres mots, il faudra s'assurer que l'élève lise à une vitesse normale tout en comprenant ce qu'il lit. Le degré et la rapidité de compréhension devraient se développer au même rythme.

Initiation à la lecture :

L'emploi du manuel de lecture afin d'atteindre les buts suivants :

1. améliorer le parler de l'enfant ;
2. éveiller chez l'enfant le désir de lire ;
3. l'initier à la lecture.

Exercices de conversation portant sur les images que renferme le manuel afin de stimuler l'élève à lire les phrases au bas des images.

Lecture globale des phrases. La lecture silencieuse doit toujours précéder la lecture orale.

Syllabation de mots-clés, découverte de nouvelles syllabes et composition de mots nouveaux. Lecture de phrases suivies renfermant ces mots.

Etude de livres supplémentaires afin d'intéresser davantage les élèves à la lecture et de leur permettre d'en maîtriser le mécanisme.

Lecture supplémentaire tirée des leçons de composition orale: contes, composition d'après une image, expériences vécues, etc.

Etapes plus avancées en lecture :

Préparation à la lecture orale: étude de l'image, conversation, enseignement des mots difficiles, lecture silencieuse. L'expression dans la lecture s'obtiendra par la compréhension du texte et par l'intérêt qu'éprouve l'enfant à lire.

Lecture de livres supplémentaires pour que l'élève acquière le goût de lire. On recommande de consacrer une période par jour à la lecture personnelle.

LITTÉRATURE

La littérature en 1ère année :

étude et récitation mimée de courts poèmes faisant tableaux et bien rythmés;

récitation et chant de comptines accompagnées de jeu;

étude et chant de rondes enfantines;
initiation au folklore;
narration et dramatisation de contes.

La littérature en 2e et en 3e années :

programme de la 1ère année développé et enrichi;
étude plus complète de certains poèmes ou de quelques chants au moyen d'illustrations imaginées par les élèves.

Manuels recommandés

Cours primaire

1. À l'usage des élèves
   Voir circulaire 14 de l'année courante.

2. À l'usage du maître
   Chant et diction

   Sans cailloux — Mlle Berthe Gagnon
   1808 est, boul. St. Joseph, Montréal 34

   Lecture

   Méthode de lecture globale (Gage, série Cathédrale)
   Guides pédagogiques (Ginn)
   Instructions pédagogiques (Gage, série J'apprends à lire)

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

A. Introduction

En 1ère année, il ne saurait être question de grammaire ou d'orthographe : aucun enseignement formel de l'une ni de l'autre. Les tout-petits apprendront, de façon incidente, à orthographier les mots qu'ils rencontrent tous les jours dans leurs exercices de lecture. À l'occasion, vers la fin de l'année, l'on pourra aussi leur faire écrire, sous forme de dictée, quatre ou cinq mots reconnus globalement ou formés de syllabes connues. D'observations grammaticales, point !

En 2e et en 3e années, la grammaire s'enseignera en fonction de l'orthographe. Cette dernière sera introduite formellement dès le début de la 2e année, en commençant par une revue des mots appris l'année précédente. Les notions de grammaire s'introduiront dans l'ordre où elles se présentent dans le ma-

nuel des élèves. Qu'on multiplie les exercices, mais qu'ils soient toujours courts: on tiendra ainsi les esprits en éveil, sans toutefois les fatiguer.

B. Méthode

Il faudra que l'enseignement soit concret, adapté, pratique. Partir de l'observation de faits de langage faciles à découvrir; se servir de mots simples, à la portée des enfants.

La notion du verbe en deuxième année.

Pour initier des enfants à l'idée du verbe il faut d'abord leur faire saisir de façon concrète l'idée d'**action :**

Exemple: Paul *marche*. Lui demander: "Que fais-tu?" Lui, de répondre "je marche".

Nous suggérons trois leçons de présentation :

(1) Enseigner ce que c'est qu'une "action".

(2) Enseigner ce qu'est un "verbe" d'action.

(3) Enseigner ce que fait aussi le "verbe" i.e. fait voir ce qu'on dit de quelqu'un ou de quelque chose.

— *Ouvrages à consulter par le maître* —

Nous les petits — Camélienne Séguin
Les éditions Fernand Pilon, Montréal

Comptines et poésies choisies pour les enfants — André Boy
Librairie Stock, Delamain et Boutelleau, Paris

Dis-nous quelque chose (Poésie pour les tout-petits) — Huguette Uguay
Librairie Beauchemin, Montréal

Mots d'épellation, 3e année, Bédard et Dussault

Pour mieux enseigner — Frère Léon,
Granger Frères, Montréal.

La fonction de globalisation — Jacques Donnay,
Editions DeSoer, 21, rue Ste-Véronique, Liège, Belgique.

Pédagogie en cours — Léon Jeunehomme — de la série Cahiers de Pédagogie moderne. Editions Bourrelier et Cie, 55, rue Saint-Placide, Paris, France.

Plans d'études et Instructions pédagogiques. — Ministère de l'Instruction publique, Bruxelles, Belgique.

LE FRANÇAIS AUX COURS JUNIOR ET INTERMÉDIAIRE

Instructions pédagogiques

Le programme des 4e, 5e et 6e années devra s'inspirer des principes, procédés et méthodes qui s'emploient au cours primaire pour l'initiation de l'enfant à l'étude méthodique du langage dans ses branches diverses. Ce programme ne constituera pas une étape nouvelle dans le développement linguistique de l'enfant: il n'en sera que le prolongement naturel et gradué, auquel se superposera par la suite, celui de 7e et de 8e années.

A partir de la 4e année, tout doit chaque jour contribuer à rapprocher davantage l'école de la vie. Les besoins de l'enfant et ses possibilités devront sans cesse guider les maîtres dans cette tâche délicate. Qu'on donne fréquemment à l'enfant l'occasion de s'exprimer à son aise sur des choses qu'il connaît, et dans une langue familière mais correcte. Qu'on l'habitue à communiquer par voie du téléphone, de la poste, du télégraphe, de la radio et de la télévision. L'enseignement du langage s'intégrera ainsi à la vie de l'enfant.

Qu'en tout temps, le travail écrit s'inspire du travail oral. Qu'il en soit le complément où l'enfant prendra conscience des mécanismes du langage pour l'assujettir aux exigences de sa pensée. Pas de recherche, d'affectation, de préciosité; mais pas de débraillé non plus: du spontané, du naturel, du bon goût en toutes circonstances.

COMPOSITION

4e, 5e et 6e années.

A. Introduction.

1. **Observation et Vocabulaire.** Le milieu social de l'enfant s'est accru durant ses trois premières années d'école: il s'agira d'élargir et de préciser le cadre de ses observations, et, comme conséquence, de lui enseigner un vocabulaire en rapport avec ses observations nouvelles et plus précises. Ces exercices se feront d'abord oralement, puis par écrit.

2. **Phraséologie.** Sa phrase, maintenant dégagée de ses incorrections les plus grossières et assouplie par trois années

d'exercices oraux nombreux et variés, deviendra l'objet d'un enseignement formel et gradué. L'enfant étudiera, désormais, d'une façon méthodique, les éléments de la phrase : le sujet, le verbe, l'attribut ou les compléments du verbe; puis, on l'initiera aux diverses formes de la phrase: affirmative, négative, interrogative, exclamative. On s'efforcera, par les exercices collectifs de phraséologie, d'apprendre à l'élève à construire des phrases au sens clair et à l'allure littéraire.

3. **Paragraphe.** On lui enseignera à ordonner et à relier quelques phrases suivies sur un même sujet en un paragraphe solide et bien charpenté.

B. Programme.

Composition orale :

Extension du programme du cours primaire: causeries familières sur des observations quotidiennes au foyer, à l'école, dans la paroisse, dans la rue, dans les jeux, à l'occasion de certaines fêtes civiques ou religieuses, sur les conditions atmosphériques ou les diverses saisons; narration d'expériences personnelles; reproduction d'historiettes, d'anecdotes historiques ou bibliques; comptes rendus de lectures personnelles, de voyages, d'excursions, de connaissances acquises au cours de diverses leçons.

Exercices fréquents et variés de vocabulaire sur les termes et les expressions que l'enfant doit employer en rapport avec ses matières de classe, les travaux domestiques, l'industrie locale, la vie de son milieu immédiat; exercices nombreux sur la manière de poser une question, d'exprimer une négation, de saluer les gens, de faire un appel ou de répondre au téléphone, de s'exprimer convenablement au magasin, d'adresser un message radiophonique, etc.

En corrélation avec les sciences sociales, exploitation des thèmes d'inspiration canadienne tirés de l'Histoire du Canada — découvreurs, explorateurs, missionnaires, fondateurs, soldats, gouverneurs, administrateurs, colonisateurs, pionniers dans tous les domaines. Toutes les matières au programme d'études, les expériences personnelles des élèves, les lectures supplémentaires, etc., serviront aussi de source pour l'alimentation des développements oraux. On continuera également à se servir d'images pour faire parler les élèves.

Rédaction :

Fond: Mêmes sujets que pour les exercices oraux.

Forme: (Tenir compte du développement des élèves et du stade de scolarité.)

1. Au début, transcription comme au cours primaire et rédaction de trois ou quatre phrases suivies sur des sujet. familiers.

2. Réponse à des questions portant sur les diverses matières.

3. Petits travaux spontanés où les élèves notent leurs observations ou indiquent leurs projets. Ex.: Jean note ce qu'il a vu ou entendu lors d'un accident de la route, pour en faire part à ses compagnons; Louise écrit les projets qu'elle veut réaliser pendant ses vacances, etc.

4. Petites lettres d'amitié, d'invitation, de remerciements, de demande. Ex. : Lettre d'un louveteau (d'une jeannette) à sa maman pour lui dire comment on vit sous la tente, etc.

5. Petit journal personnel. Ex.: Michel inscrit dans son journal sa "bonne action" de la journée, etc.

6. Comptes rendus d'assemblées, de visites, d'excursions, etc. Ex. : Les élèves racontent comment s'est effectuée leur excursion à la cabane à sucre.

7. Rédaction de petits compliments à l'occasion d'un anniversaire ou d'une fête.

Le vocabulaire: Groupement des mots d'après leur signification, non pas d'après leur forme; initiation à l'étude des synonymes et des antonymes; récapitulations intelligentes du vocabulaire appris.

La phrase: Revue du travail du cours primaire; construction collective de phrases (i) en réponses à des questions, (ii) en partant d'un élément donné (sujet, verbe, attribut ou complément), (iii) au moyen d'observations successives et de plus en plus précises; emploi de verbes expressifs; élimination graduelle des verbes *avoir, être, faire,* etc.; phrases construites d'après quelques modèles; phrases à plus d'une proposition; ponctuation.

Le paragraphe: Revue du travail du cours primaire; construction collective de paragraphes et habituant les élèves à exprimer logiquement et naturellement ce qu'ils ont observé.

N.B.:—Respecter la sincérité et l'originalité de la pensée enfantine.

Trouver les qualités plutôt que les faiblesses des rédactions.

Ne pas chercher à corriger toutes les fautes à la fois. Faire de la correction collective un travail profitable de pensée et de vocabulaire: un travail positif, constructif.

Ouvrages à consulter :

La rédaction dans la joie, 5e année, 6e année, Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal.

Dictionnaire des débutants — Larousse (A l'usage des élèves).

Langue française, par Jean-Marie Laurence, dans *Méthodologie Spéciale,* ouvrage de collaboration publié sous la direction de Roland Vinette. Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal.

Mon Livre de Français, Frères du Sacré-Cœur, (4e et 5e années).

7e et 8e années.

A. But général :

L'enseignement de la composition française a pour but de former l'élève à l'art difficile d'exprimer ses idées grammaticalement, avec clarté, justesse et précision, dans une langue harmonieuse.

Exprimer ses idées :

C'est donc autour des intérêts des adolescents que doivent graviter nos sujets de composition. Trop souvent la lecture des travaux nous donne l'impression que l'élève s'en tient médiocrement aux lieux communs au point de vue des idées. Les vieux clichés, le style ampoulé, le vocabulaire hésitant ou impropre sont souvent dus à ce que l'élève n'est pas intéressé au sujet proposé, qu'il en a des notions trop vagues, qu'il n'a pas ce qu'il faut pour nous faire connaître sa pensée avec facilité et sincérité.

Il faudra donc, de prime abord, faire converger nos efforts vers le jaillissement des idées: ce qui ne peut se faire qu'avec une préparation soignée de la part de l'instituteur et un entraînement méthodique chez l'élève, dans l'observation de son milieu. Viendra ensuite le coulage de ces idées dans des phrases claires, concises et harmonieuses.

Grammaticalement :

L'enfant doit apprendre à parler et à écrire en bon français, c'est-à-dire connaître les règles qui régissent la morphologie et

la syntaxe, savoir les appliquer de façon habituelle avec de plus en plus de facilité jusqu'à ce que l'habitude en soit acquise.

Avec clarté, justesse et précision :

C'est pourquoi il est bon au cours intermédiaire de retourner aux éléments de la phrase pour en faire une étude approfondie et pour en maîtriser les mécanismes fondamentaux: l'art de choisir un mot, de bâtir une proposition, d'organiser une phrase et d'élaborer un paragraphe.

Dans une langue harmonieuse :

Sans chercher à obtenir des périodes balancées, nous devons tout de même exiger que la phrase ait de l'équilibre, que les mots soient éloquents et bien choisis, que le style soit jeune, frais, pittoresque et marqué au coin du bon goût.

B. Directives générales :

1. Il doit y avoir une relation étroite entre l'enseignement de la langue et la vie de l'enfant. Observation et sujets de composition devront donc se rapporter surtout à ses intérêts personnels et à son milieu social.
2. Dans la composition proprement dite, le travail oral doit toujours précéder le travail écrit, c'est-à-dire que la recherche des idées, la préparation du canevas, l'organisation du plan et la construction des phrases doivent être faites en classe avec la collaboration de l'instituteur.
3. La lecture supplémentaire et la documentation personnelle par l'enquête aideront puissamment l'élève en lui fournissant une pensée à extérioriser et des mots pour le faire.
4. De plus, dans chaque leçon que l'on donne en français: religion, orientation, sciences sociales ou naturelles, doit toujours se profiler la leçon de composition orale. L'instituteur doit veiller, sans tyrannie toutefois, surtout dans le cas d'une réponse spontanée, à ce que l'élève s'exprime correctement et finisse sa phrase avec des mots et non avec un geste, si éloquent soit-il. Le professeur devra, en cela, servir d'exemple.

C. Correction du langage :

Elle demande chez l'instituteur :

Beaucoup de tact :

Savoir accepter une phrase fautive, voire un paragraphe en son entier quand l'élève est sous le coup de la spontanéité,

quitte à reprendre le travail ensuite, soit immédiatement après, soit le lendemain, pour corriger ou améliorer style et vocabulaire. La correction à outrance supprimerait les fautes mais briserait aussi l'élan, détruirait l'enthousiasme et le désir d'expression.

Beaucoup de bonté :

Inspirer à l'élève de la confiance et un désir de se surpasser lui-même: but qui ne sera jamais atteint par les remarques désobligeantes, les railleries et le langage caustique, les comparaisons souvent odieuses, car alors c'est provoquer la révolte ou le découragement.

Beaucoup de compréhension :

Ne pas oublier que nous avons affaire à des adolescents qui viennent souvent d'un milieu indifférent et quelquefois réfractaire au bon langage. De plus, en pleine crise d'originalité juvénile, l'élève acceptera peut-être difficilement le vocabulaire présenté, le tour de phrase imposé. Savoir modifier le texte prévu dans la préparation de classe, si celui que l'élève présente a une valeur égale sinon supérieure quelquefois, avec le pittoresque et le neuf qu'il y mettra. Beaucoup de souplesse, voire d'humilité chez l'instituteur.

Beaucoup de connaissances :

Se tenir au courant de la littérature contemporaine, augmenter ses effectifs de vocabulaire et d'expressions, selon les découvertes et les inventions modernes, développer chez soi un langage impeccable, ni précieux ni pédant, mais clair, vif et pittoresque: voilà le devoir de tout bon professeur de français. L'élève accepte facilement une correction de langage d'un quelqu'un dont il admire la langue vivante et précise et dont il envie la facilité d'expression.

D. Programme :

Septième année

Composition orale :

Fond :

Afin que les élèves s'habituent à l'expression claire et juste de leur pensée, on multipliera les exercices d'observation et de réflexion sur des sujets se rattachant à leurs expériences vécues tout en leur fournissant le vocabulaire approprié. On fera usage de gravures (artistiques) non comme point de départ pour

l'invention d'historiettes peu probables, mais plutôt pour développer chez les élèves l'esprit d'observation. Toute leçon de sciences sera un exercice de composition orale, présentant aux élèves des idées nouvelles ainsi que le vocabulaire spécial nécessaire à l'expression de ces idées. Les textes étudiés au cours des leçons de littérature, les lectures supplémentaires, toute lecture en classe est une source féconde de tournures, d'expressions, de phrases variées, dignes d'imitation. Un emploi judicieux du par cœur visera les mêmes buts.

Forme :

On s'efforcera d'éveiller et de maintenir l'intérêt des élèves par la variété dans les exercices oraux et par le caractère pratique et utilitaire donné au travail en composition. Il y aura discussion d'actualités, séances littéraires où les élèves présenteront (à l'aide de notes) le fruit de leurs recherches sur un sujet d'intérêt général. La récapitulation de la matière prise au cours de chaque leçon devrait se faire, d'abord en commun, puis par un seul élève. Partant de l'expression d'une idée dans sa forme la plus simple, on développera avec les élèves une ou plusieurs phrases connexes pour former ainsi un groupement.

Rédaction :

Fonds :

Mêmes sujets que pour la composition orale. Toutefois, le nombre de sujets traités sera nécessairement beaucoup plus limité.

Forme :

1. Rédaction collective de quelques phrases au tableau noir.
2. Rédaction de réponses claires et précises aux questions posées en littérature, en géographie, en histoire, etc.
3. Comptes rendus de séances littéraires, de films, dont la présentation a été précédée d'une préparation formelle.
4. Brefs résumés d'histoires lues au cours des périodes de lecture supplémentaire.
5. Rédaction d'observations personnelles sur un sujet donné ou sur une image, observations dirigées par les questions du professeur.
6. Construction de phrases où les élèves emploieront le nouveau vocabulaire d'une leçon de littérature, de sciences, etc.

Vocabulaire :

Récapitulations du vocabulaire acquis; groupement des mots d'après leur signification; poursuite de l'étude des synonymes et des antonymes; usage fréquent du dictionnaire avec choix judicieux des définitions trouvées; familles de mots préparées en commun avec les élèves.

Phrase :

Continuation et extension du programme de la sixième année; constructions fréquentes de phrases affirmatives, négatives, interrogatives et exclamatives; développement de phrases d'après modèles; l'ordre usuel des éléments d'une phrase avec étude élémentaire de la place des compléments.

Groupement de phrases

Développement de plusieurs (3 ou 4) phrases connexes procédant de l'énoncé d'une proposition simple.

Manuels recommandés

1. À l'usage des élèves
   Voir Circulaire 14 de l'année courante.
   Dictionnaire "Larousse".
2. À l'usage du maître
   Vocabulaire français appliqué, J. Bédard et H. Dussault, (Editions L'Eclair, Hull, P.Q.).
   La Composition française, J. Philippe Deschamps (Librairie Saint-Viateur, Montréal).
   Cahiers de Composition (7e année), Secrétariat de l'A.E.F.O., 107, rue Wurtemburg, Ottawa

Huitième année

1. Vocabulaire

a) Etude du sens des mots dans un texte.

b) Exercices sur ces mots :

Ex.	i) nom :	synonymes—	antonymes
	ii) adjectif :	"	"
	iii) verbes :	"	"

c) Emploi du terme français (ex.—fiche, prise de courant, etc) au moyen d'images ou de matérial concret.
(Consulter le "Vocabulaire d'après l'image" de l'Abbé Blanchard)

2. Phraséologie

a) Continuer l'étude graduée et méthodique de la construction de la phrase contenant une seule proposition.
Ajouter l'étude de la phrase contenant une principale et une ou deux subordonnées. Faire remarquer comment sont disposées ces propositions afin de dégager le sens de la phrase.

b) Assurer la variété par les tournures affirmatives, interrogatives, exclamatives.

c) Faire remarquer la concordance des temps (rien de trop compliqué dans ce domaine).

3. Ponctuation

Etude de l'emploi du point, de la virgule, des points d'interrogation et d'exclamation ainsi que des guillemets.

b) Exercices d'application.

4. Rédaction

Exercices très simples de courtes rédactions (10 à 15 lignes) ayant soin de faire précéder par une discussion orale. Les pensées devront y être exprimées en phrases ordonnées; les sujets suivants pourraient être traités :

a) Expériences personnelles.

b) Observations faites au cours d'une visite avec la classe.

c) Questions d'actualité.

d) Biographies de personnages de l'histoire.

e) Images.

f) Leçons de choses ou d'histoire naturelle (un vieux sou raconte son histoire, etc).

g) Courtes lettres d'amitiés, de remerciements, d'invitations.

Manuels recommandés

1. À l'usage des élèves

Voir circulaire 14 de l'année courante.

Dictionnaire "Larousse".

2. À l'usage du maître

La pratique du vocabulaire et de la composition, Cours moyen, Armand (Librairie Beauchemin, Montréal).

La découverte du style, Cours moyen, L. Geslin et R. Lucas (Librairie Gigord, 15, rue Cassette, Paris).

Cahier de Compositions, Secrétariat de l'A.E.F.O., 107, rue Wurtemburg, Ottawa.

Langue française — L. Hartman et E. Dutreuille, Cours moyen et supérieur (Librairie Saint-Viateur, 5199, rue St-Dominique, Montréal).

Dictionnaire du Bon Langage — Blanchard (Librairie Beauchemin, Montréal).

Vocabulaire français appliqué — J. Bédard et H. Dussault (Les Editions L'Eclair, Hull, Qué.).

La rédaction française (livre du maître) — Frères du S.-C. (Frères du S.-C., 2244, rue Fullum, Montréal).

Leçons de Langue française — Frères des Ecoles chrétiennes (Frères des Ecoles chrétiennes, 949, rue Côté, Montréal).

Centres d'Intérêt (sur les fables du Bonhomme) (Procure des Frères du S.-C., 2244, rue Fullum, Montréal).

Comment décrire — P. Deschamps, c.s.v. (Librairie Saint-Viateur, 5199, rue St-Dominique, Montréal).

LECTURE

A. Directives générales.

Une fois en quatrième année, l'élève a surmonté toutes les difficultés ordinairement rencontrées dans les lectures. Ce qui ne veut pas dire, comme plusieurs semblent le croire, qu'il est maintenant un lecteur accompli. Loin de là : il lui reste beaucoup à apprendre pour lire silencieusement avec profit et lire à haute voix de façon expressive. Il faudra donc faire usage, dans les cours avancés, des procédés et des méthodes qui ont réussi, dans les cours inférieurs, à faire accroître le degré et la rapidité de compréhension, de même qu'à faire améliorer la diction et l'expressivité pendant les lectures orales.

B. Entraînement à la lecture silencieuse.

a) Exercices quotidiens pour améliorer la vitesse et la compréhension; causerie familière sur le passage lu ou réponses orales à des questions sur le texte.

b) Entraînement à divers genres de lecture: acquisition de connaissances, compréhension de textes, passe-temps, synthèse d'idées, lecture en diagonale.

C. Entraînement à la lecture expressive.

1. La lecture à haute voix, pour être profitable, devra toujours être soigneusement préparée. Elle sera toujours pré-

cédée d'une lecture silencieuse et d'une explication suffisante. Elle aura pour fonction principale de former l'oreille de l'enfant au bon français et d'améliorer sa diction.

2. Pour être efficace, la lecture à haute voix devrait souvent se faire devant une classe qui écoute. Quelquefois, elle pourrait être individualisée: l'élève se trouvant seul avec le maître. Le plus souvent, elle pourrait se faire devant un petit groupe d'élèves éprouvant à peu près les mêmes difficultés.

3. La lecture en chœur a aussi son utilité. Employée avec discernement, elle peut contribuer à habituer les élèves à lire par parties logiques, à donner de la confiance aux timides, à améliorer la diction.

4. Qu'en toutes circonstances, on enseigne aux élèves à bien grouper les mots: c'est le secret d'une bonne lecture, orale ou silencieuse.

5. Qu'on fasse faire souvent des
   a) observations sur les pauses, les intonations, d'après la ponctuation ou le sens;
   b) observations sur la vitesse et le ton d'après le sens, les personnages, le genre littéraire;
   c) exercices de prononciation et d'articulation — de diction.

6. Lecture devant un auditoire: lecture à haute voix chaque fois que l'occasion s'en présente: lecture de lettres reçues; lecture illustrant ou confirmant une leçon; lecture de problèmes ou de solutions mathématiques; lecture d'histoires ou de parties d'histoires pour développer le goût de lire; lecture d'articles de journaux, de revues; lecture de contrôle après une leçon de littérature.

   Le maître lira souvent à haute voix pour fournir une norme à sa classe.

7. **Au sujet des textes très longs.**

   Faut-il lire à **haute voix, au complet,** les longs textes qui se trouvent dans nos livres de lecture? (Exemple: La chanson de Roland dans "Vers l'avenir" — 8e année. Cette leçon se divise en trois parties d'au moins cinq pages chacune.)

Il est évident que l'on ne peut pas enseigner au complet la lecture à haute voix de ces longs textes. Que faire alors ?

Suggestions :

1. On pourrait demander aux élèves de lire silencieusement ces longs textes comme devoir à la maison (ou en classe) et donner trois ou quatre questions générales (simples et courtes) auxquelles les élèves auraient à répondre par écrit. Ces réponses indiqueraient que l'élève a lu et compris le texte.

2. Le lendemain, ces réponses pourraient être corrigées en classe. Ceci entraînerait forcément des sous-questions de la part du maître et fournirait ainsi matière à une belle leçon de conversation. (Matière à composition orale et écrite aussi — pourquoi pas ? Un élève présente, en ses propres mots, un court résumé de l'histoire ! Les élèves **écrivent** un court résumé de l'histoire !)

3. Le maître pourrait ensuite demander quelle partie les élèves ont aimée le mieux et enseigner alors la lecture à **haute voix** de cette même partie.

N.B.—Un maître avisé ne manquera pas de faire remarquer que ces leçons sont extraites de livres (le nom du livre d'où elles sont extraites est toujours indiqué à la fin de la leçon) et encouragera les élèves à lire le livre au complet. (Pourquoi ce livre ne se trouverait-il pas parmi les livres de bibliothèque de la classe?) Ceci serait un moyen très efficace de développer le goût de la lecture personnelle, goût qu'il faut cultiver chez nos élèves si nous voulons qu'ils continuent à s'instruire par eux-mêmes une fois sortis de l'école.

D. Lecture personnelle

Il faudra surveiller de près la lecture personnelle des élèves: ne pas oublier que le but ultime de l'enseignement de la lecture c'est de pousser les enfants à lire par eux-mêmes dans leurs moments libres. Qu'à l'école on leur donne régulièrement du temps pour lire en leur fournissant un choix considérable de livres sains et intéressants pour eux. Que l'institutrice connaisse bien tous les livres de la bibliothèque convenant à ses élèves et qu'elle guide ceux-ci dans leur choix d'après leurs goûts individuels.

a) Période quotidienne de lecture personnelle sous l'œil intéressé du maître.

b) Encouragement de la lecture pendant les moments libres: un livre intéressant à la portée de chaque élève.

c) Discussions familières sur les lectures libres.

d) Eveil de l'intérêt des élèves dans la lecture de livres appropriés en lisant certains passages intéressants ou en en faisant l'éloge.
e) Carnet de lectures.

E. Epreuves de lecture — pour la compréhension et la vitesse.

F. Lecture expliquée (littérature) de textes en vers ou en prose de haute valeur littéraire et morale de nature à éveiller le sens esthétique, à susciter des sentiments nobles et élevés, et à développer le sens de l'appréciation et le goût de la lecture.
a) Etude du texte au point de vue des idées et de la forme.
b) Mémorisation de beaux passages, en prose comme en vers.
c) Récitation individuelle et collective d'extraits désignés par le maître ou laissés au choix des élèves.
d) Dramatisation de certains textes étudiés.
e) Narration de contes appropriés aux goûts des élèves.
f) Transcription de poèmes ou de passages en prose, sous forme d'anthologies personnelles.

Manuels recommandés

1. **À l'usage des élèves :**

Voir circulaire 14 de l'année courante.

2. **À l'usage du maître :**

Anderson, Mme Gladys: *La lecture silencieuse* (Delachaux et Niestlé, Paris, France).
Blaize, Jean: *L'Art de dire; Pour bien lire et bien réciter; Récits à dire et comment les dire* (Librairie Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel, Paris, France).
Gagnon, Berthe: *Sans cailloux; Echo de sans cailloux* (Ecole Industrielle des Sourds-Muets, Montréal).
Laurence, Jean-Marie: *Notes méthodologiques sur l'enseignement du français.*
Vinette, Roland: *Méthodologie spéciale* (chapitre sur la lecture) (Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, 8225, boul. St-Laurent, Montréal 14).
Carrière, Laurier: *Vocabulaire des élèves franco-ontariens.*
Fr. Suarez, s.c.: *Les centres d'intérêt* (31, rue Fairmont, Ottawa).

Chant et diction

À l'usage des élèves :

Voir circulaire 14 de l'année courante.

GRAMMAIRE

But général

L'enseignement de la grammaire a pour but de *rendre mécanique la pratique du bon langage.* Le bon langage s'acquiert par l'exercice, non par l'étude de la grammaire. Mais une application constante et automatique des lois du bon langage suppose une attentive observation des conventions de la langue parlée et écrite, ainsi que de leurs variations. L'objet de l'enseignement grammatical sera donc de *rendre plus conscientes les lois du langage spontané.*

Principes généraux

1. L'enseignement de la grammaire sera, avant tout, pratique.

La grammaire doit s'enseigner surtout *en fonction du langage habituel.* Elle ne doit pas s'enseigner comme une discipline autonome, sans rapport immédiat avec la langue que parlent les élèves. C'est un instrument qu'ils devront apprendre à manier sans effort apparent pour assujettir automatiquement aux caprices de l'usage l'expression de leurs pensées ou de leurs sentiments. Peu importe le nombre de définitions et de règles qu'ils peuvent réciter machinalement: ce qui compte, c'est qu'ils appliquent régulièrement leurs connaissances grammaticales, quand ils parlent ou qu'ils écrivent, dans leurs conversations et dans leurs jeux, dans leurs écrits personnels comme dans leurs exercices grammaticaux.

2. L'enseignement de la grammaire sera également éducatif.

Tout en contribuant à la correction habituelle du langage des élèves, l'enseignement de la grammaire doit aussi assurer *le développement progressif de l'esprit.* Les élèves ne sont pas des robots: il ne suffit pas qu'ils puissent faire une chose selon des règles établies, ils doivent comprendre le pourquoi de ces règles et justifier l'usage qu'ils en font. Non seulement l'enseignement doit-il mettre au service de l'esprit des jalons, des points de repère qui guideront les élèves dans l'extériorisation adéquate de leurs idées, mais il doit leur faire constater, au moyens d'exemples concrets, que *l'étude des faits du langage* — accords, place des mots, espèces de mots, rapports entre les mots, flexions des mots variables, etc. — *conduit à la pénétration du sens* d'un texte et permet de saisir les nuances de la pensée comme ses moindres subtilités.

3. **L'enseignement de la grammaire devra toujours être simple.** Si l'on veut que l'enseignement de la grammaire soit à la fois pratique et éducatif, il doit demeurer *simple,* c'est-à-dire qu'il doit en tout temps et en tout point être *adapté* aux élèves à qui il s'adresse. Revenant constamment sur le même ensemble de notions, de termes et de règles, l'enseignement de la grammaire expose le maître aux deux écueils propres à l'enseignement concentrique :

   a) **la tentation d'aller trop vite,** de brûler les étapes, de dépasser les exigences du programme d'études. C'est, il est vrai, une très noble ambition, mais elle conduit souvent à des effets diamétralement opposés à ceux que l'on recherche. L'on obtient alors une étude en étendue plutôt qu'en profondeur: il faut abréger ou réduire les exercices d'application et, conséquemment, priver les élèves de l'unique moyen d'assimiler les notions nouvellement acquises.

   b) **le recours à des procédés mécaniques d'étude** qui sont des moyens commodes d'initiation à un travail particulier, mais qui, par contre, dispensent de la recherche intelligente. Ainsi, conseillera-t-on aux élèves, pour trouver le complément d'objet direct, de poser, après le verbe, la question *qui ou quoi.* Et ceux-ci de dire, dans l'analyse de la phrase suivante: *"Un saint est un héros que ne chante pas l'histoire"*: Un saint est *quoi? . . . un héros,* et que ne chante pas *quoi? . . . l'histoire* faisant successivement d'un attribut et d'un sujet, un complément d'objet direct.

   Sans nul doute, doit-on recommander fortement: *l'utilisation rationnelle* de procédés mécaniques quand elle conduit infailliblement à la reconnaissance ou à la découverte de certains faits du langage, comme il arrive dans le cas de la recherche du sujet par l'usage des formules *qui est-ce qui? ou qu'est-ce qui?* De même s'avère-t-elle profitable quand il s'agit d'établir la distinction entre les verbes d'action et d'attribution pour prévenir la confusion fréquente de l'attribut et du complément d'objet direct.

   Mais il faut toujours se méfier des procédés de simplification qui, sous prétexte de rendre la matière accessible à l'intelligence des élèves, contribuent à l'enseignement d'erreurs ou à la confusion de notions pourtant bien différentes. Comme l'expérience le prouve : mieux vaut une ignorance qu'une fausse notion, car la première ménage des acquistions futures dont la seconde compromet la claire perception. Tous les maîtres qui doivent enseigner ce qu'est l'attribut de l'objet ont vite fait de constater cette vérité.

4. **L'enseignement de la grammaire devra être concret, objectif.** Pour produire des effets durables, l'enseignement de la grammaire doit s'alimenter aux sources vives du langage parlé ou écrit. C'est en considérant des textes placés sous leurs yeux ou en observant les phrases qu'ils emploient dans l'expression de leur pensée que les élèves se rendront compte des réalités du langage, qu'ils verront la nécessité des diverses espèces de mots, qu'ils comprendront la fonction habituelle du nom, de l'article, de l'adjectif, du pronom et du verbe. Pas ou peu de définitions dogmatiques ou abstraites dont une étude plus poussée de la langue révèle tout de suite le caractère artificiel.

   Il faut aussi se rappeler que l'enseignement de la grammaire, comme d'ailleurs tout enseignement véritable, est *conditionné* par les besoins de ceux à qui il s'adresse. Les élèves arrivent à l'école avec certaines connaissances linguistiques qu'il s'agira de corriger et de parfaire à la lumière de la grammaire objective. Or, la langue que parlent les élèves varie selon les milieux où ils vivent et exige des redressements appropriés à ses incorrections et à ses lacunes. En certains endroits, il faut déraciner les anglicismes de constructions, tels que : demander pour, filière, faire application pour une position, etc.; ailleurs, il faut extirper des solécismes tels que : je ferais ça si je pourrais, on peut pas, la maison qu'il appartient, etc. Partout il faut redresser les phrases boiteuses, partout il faut faire œuvre constructive, partout il faut aller au plus pressé.

   D'autre part, le souci d'objectivité et d'adaptation ne permet pas de laisser dans l'ombre certaines règles que les élèves respectent inconsciemment mais dont la connaissance s'impose pour donner de l'assurance, prévenir des hésitations ou des doutes dans les conversations, ou faciliter la compréhension d'autres règles moins bien observées qui pourtant en dépendent. Par exemple, tous les élèves savent que le verbe s'accorde en personne avec son sujet et que le pronom relatif est de la même personne que son antécédent, mais combien ne disent pas: *c'est moi qui est allé* au lieu de *c'est moi qui SUIS allé?*

5. **L'enseignement de la grammaire devra, enfin, être vivant.** Science d'observation, la grammaire devrait normalement fournir aux élèves toute la satisfaction que procure l'exploration ou la recherche scientifique. La découverte des faits principaux du langage, la distinction des espèces grammaticales, l'observation des rapports qui existent entre les mots, les flexions différentes que subissent les verbes pour exprimer les modalités diverses des actions, les particularités d'accords de toutes sortes,

sont autant de sujets d'intérêt pour les élèves, s'ils ont l'occasion de le constater par eux-mêmes. Il suffit de leur *ouvrir le monde du langage*, qui est un monde vivant où ils se meuvent spontanément mais dont ils ne peuvent, sans une main secourable, comprendre la complexité du mécanisme. Enseigner la grammaire, c'est donc *exciter chez les élèves la curiosité des mécanismes du langage* de manière à rendre son étude attrayante.

Conseils méthodologiques

1. La méthode.

a) Prédominance de la méthode inductive.

Les connaissances grammaticales s'acquièrent par l'observation méthodique des faits de langage tels qu'ils se manifestent quotidiennement dans les conversations ou les lectures. De rapprochements répétés de faits identiques ou opposés, les élèves peuvent découvrir les lois qui régissent la langue. C'est le procédé inductif, qui forme l'esprit des élèves à la généralisation rationnelle; c'est la méthode scientifique, mise au service d'une étude réfléchie de la langue. C'est la seule méthode qui vaille jusqu'à la fin de la huitième année.

b) Recours à la méthode déductive.

A partir de la neuvième année, on peut, en certaines circonstances, recourir avantageusement à la méthode déductive. Il s'agit alors de présenter la règle aux élèves et de leur en faire voir l'application dans quelques exemples typiques. C'est l'inverse de la méthode précédente. Bien qu'elle permette une épargne considérable de temps, elle n'est vraiment efficace qu'avec des élèves assez avancés et d'un quotient intellectuel au-dessus de la moyenne. C'est donc une **méthode d'exception, même à l'école secondaire.**

c) Usage de l'enseignement occasionnel.

Pour des fins d'ordre pédagogique ou pratique, il est maintes fois nécessaire d'anticiper la présentation de notions ou de règles qui normalement devraient s'introduire beaucoup plus tard. La curiosité des élèves serait souvent frustrée, leur intérêt en certaines leçons souffrirait sensiblement, si l'on passait sous silence certaines explications grammaticales qui facilitent l'interprétation d'un texte, le redressement d'une phrase boiteuse ou la justification d'un accord quelconque. Un soupçon de grammaire historique, la citation d'une règle de syntaxe, l'énoncé d'un principe de composition . . . et le

tour est joué : les élèves ont compris. C'est ce qu'on est convenu d'appeler: *"l'enseignement occasionnel"*, dont il faut tirer le meilleur parti possible sans toutefois verser dans le verbalisme ou faire parade de science.

2. Les matières connexes.

A. L'orthographe

1. Généralités.

1) Les exercices d'orthographe viseront à rendre les élèves plus attentifs et plus soucieux d'écrire sans faute.

2) Ces exercices ne porteront que sur le vocabulaire actif des élèves. Il est inutile de faire apprendre aux enfants l'orthographe des mots qu'ils n'emploient jamais.

3) L'orthographe s'enseignera surtout en fonction des exercices divers de langage, de composition et de lecture. Les centres d'intérêts serviront à coordonner cet enseignement. Il faudra aussi enseigner, à l'occasion, la terminologie propre à chaque matière en tenant toujours compte du développement des élèves.

4) Il faudra cependant des leçons spéciales où l'orthographe sera seule en cause. A ce sujet, il est bon de rappeler :

   i) Que les élèves connaissent une foule de mots sur lesquels il n'est pas nécessaire d'insister.

   ii) Que, par contre, il en est d'autres qui présentent toujours des difficultés. Il s'agira de déterminer quels sont ces mots et ensuite de les enseigner de façon formelle et méthodique.

   iii) Que l'orthographe d'usage suit certaines règles qui facilitent son étude et dont l'enseignement s'impose pour simplifier l'effort de mémorisation.

5) Il se fera un usage méthodique et fréquent de la **dictée,** appropriée aux buts particuliers qu'on envisage: orthographe d'usage ou de règles, revision de grammaire, analyse, etc.

6) Comme l'euphonie et l'orthographe sont fort apparentées, le maître veillera à toujours bien articuler et à faire les liaisons voulues en exigeant le même effort des élèves.

7) Chaque élève devrait avoir son carnet d'orthographe où il inscrira les mots qui lui causent des difficultés. Ce carnet lui servira pour fins d'étude et de revue.

On pourrait constituer un programme de base de l'enseignement de l'orthographe d'usage en s'inspirant des références suivantes :

a) *Mon livre de français* de son année du cours.

b) *Le vocabulaire des écoliers franco-ontariens* — Laurier Carrière.

c) *Echelle de vocabulaire et d'orthographe* — Roland Vinette.

2. Dans les cours avancés.

Au cours intermédiaire, orthographe et grammaire s'enseignent simultanément. Il n'est plus question de consacrer un temps spécial à l'enseignement de l'orthographe d'usage. Seule l'orthographe de règle, dite grammaticale, doit continuer à figurer à l'horaire.

Une fois rendu en septième année, l'élève moyen devrait pouvoir orthographier sans trop de difficulté les mots d'usage courant et ceux qu'il a rencontrés dans l'étude des différentes matières. L'expérience enseigne que, malheureusement, tel n'est pas le cas. C'est pourquoi, au cours intermédiaire, pendant les leçons d'orthographe, il faudra continuer d'appuyer fortement sur l'orthographe usuelle des mots qui entrent dans la composition des textes étudiés. On facilitera aussi la rétention de l'orthographe d'usage au moyen d'exercices gradués de sémantique et d'étymologie, dont on introduira l'étude petit à petit, selon les exigences du moment et le développement des élèves. Mais rien de compliqué ni de trop subtil : seulement ce qui peut servir tous les jours et se comprendre facilement. A plus tard le travail de spécialiste! Ainsi donc, aucun relâchement de vigilance à l'égard de l'orthographe d'usage, mais un redoublement de zèle à l'endroit de l'orthographe grammaticale. Il faut qu'il se crée pour de bon, chez les élèves, l'habitude de penser aux accords, de saisir sur-le-champ les relations des mots entre eux et de leur faire subir, sans hésiter, les flexions qu'impose la grammaire, suivant le genre, le nombre, la personne, le temps et le mode où ils doivent s'employer. C'est le temps par excellence, alors que les élèves sont à appronfondir la morphologie et à étudier la syntaxe, de leur faire acquérir les automatismes ortho-

graphiques qui assurent la correction habituelle du langage qui, elle-même, repose sur une application constante et régulière de règles fixes mais très capricieuses.

B. La dictée.

La dictée a conservé son **droit de cité** dans la pédagogie moderne: elle demeure l'indispensable moyen d'assimilation des connaissances grammaticales. C'est l'instrument tout choisi pour stimuler les élèves et pour évaluer la qualité de l'enseignement. Maîtres et élèves, bien que pour des fins différentes, profitent toujours de son usage régulier, tout aussi bien en 9e et en 10e que dans les classes inférieures. Il importe cependant de rappeler que **la dictée a pour but de prévenir les fautes,** non pas de les provoquer. C'est pourquoi le texte à dicter devra toujours être choisi avec soin et ne jamais contenir de difficultés insurmontables. Et, à moins qu'il ne s'agisse d'une dictée de revue, il faudra faire l'étude du texte et donner aux élèves l'occasion d'énoncer les règles qu'ils devront appliquer. Avant de dicter le texte, il faudra aussi expliquer le sens des mots nouveaux ou l'acception figurée et attirer l'attention sur l'orthographe de certains homonymes ou autres mots de graphie embarrassante. En un mot, tout faire pour prévenir les fautes et leur répétition !

En conséquence, le maître n'abandonnera-t-il pas ses élèves au cours de l'exercice: une question bien placée, une remarque humoristique, une inflexion de voix, un silence même, au bon moment, contribueront à faire éviter certaines fautes. C'est ainsi qu'on habituera les élèves à réfléchir; c'est ainsi qu'on les intéressera à la dictée; c'est ainsi qu'on leur fera acquérir une bonne orthographe. Et, pour convaincre les élèves qu'on est plus intéressé à leurs progrès qu'à leurs fautes, c'est à eux qu'on laissera le soin de découvrir leurs fautes et de les corriger. Cette marque de confiance ne manquera d'ailleurs pas d'éveiller en eux le sens des responsabilités et de créer, dans la classe, un climat de sympathie et de bienfaisante coopération entre le maître et les élèves.

Conclusions pédagogiques

1. Enseigner une seule notion, une seule règle, par leçon. Réserver, pour plus tard, exceptions et particularités.
2. Multiplier, mais varier souvent, les exercices d'application. Préférer la fréquence à la longueur.

3. Réduire au minimum le nombre de définitions et de règles à faire mémoriser. Encourager les élèves à les formuler eux-mêmes.

4. Exiger la citation textuelle de règles quand leur application s'en trouve facilitée. Cultiver l'attention plutôt que la mémoire.

5. Recourir sans crainte à la *répétition* pour créer les automatismes essentiels. Ainsi, pratiquer **la conjugaison sèche ou à vide,** une fois inculqué le sens de la conjugaison.

6. Revoir régulièrement, répéter souvent, sans cesse recommencer. Ne pas craindre d'ennuyer parce qu'on ressasse du *"vieux";* rajeunir la matière.

7. Appuyer la grammaire écrite sur la grammaire parlée, chaque fois que c'est possible. A cette fin, former l'oreille au bon langage.

8. Assujettir le manuel à ses besoins; ne pas s'en faire un maître. S'en servir pour confirmer ou compléter son enseignement, non pas pour le préparer.

9. Présenter la matière selon les besoins de l'enseignement. Ne pas "épuiser" le nom avant d'enseigner autre chose.

10. **Au sujet de la dictée :**

    a) Faire un choix judicieux du texte à dicter. S'assurer qu'il réponde à la fin qu'on se propose.

    b) Etudier soigneusement le texte avant de le dicter. Le remodeler, en le dictant, pour forcer les élèves à continuer de réfléchir.

    c) Intervenir de façon discrète, au cours de l'exercice, pour prévenir les manques d'attention.

    d) Faire concorder la dictée avec les exercices de grammaire et d'analyse. Rendre son usage pratique aux yeux des élèves.

    e) Créer l'émulation individuelle. S'assurer que chaque élève cherche à s'améliorer et fait l'effort voulu.

11. Enfin, voir à ce que l'enseignement grammatical se reflète aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. Etre aussi exigeant pour l'oral que pour l'écrit.

TERMINOLOGIE GRAMMATICALE RECOMMANDÉE

I—Parties du discours

a) *Nom*: mot qui *désigne* (fait connaître) un être quelconque (personne, animal, chose)

b) *Adjectif*: mot qui dit quelque chose d'un nom (ou d'un pronom).

c) *Article*: mot qui indique le genre et le nombre d'un nom.

d) *Pronom*: mot qui tient la place d'un nom ou d'un pronom.

e) *Verbe*: mot qui permet de dire quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose (qui permet d'affirmer ou de nier quelque chose).

1) *Transitif*: s'il a un objet (direct ou indirect).

2) *Intransitif*: s'il n'a pas d'objet.
Note: un verbe est transitif ou intransitif dans une phrase déterminée, non pas par lui-même.

f) *Adverbe*: mot qui dit quelque chose de ou modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.

g) *Préposition*: mot qui sert à rattacher un complément au mot complété.

h) *Conjonction*: mot qui sert à unir deux mots ou deux propositions.

i) *Interjection*: mot qui exprime une exclamation.

j) *Participe*: mot qui joue le rôle du verbe et de l'adjectif.

II—Eléments de la proposition

a) *Sujet*:

1) *Dans les cours inférieurs*: mot qui représente (qui indique) celui (l'acteur) qui fait quelque chose.

2) *Dans les cours avancés*: mot qui indique de qui ou de quoi l'on parle.

b) *Verbe*:

1) *Dans les cours inférieurs*: mot qui indique ce (l'action) qui se fait.

2) *Dans les cours avancés*: mot qui permet de dire quelque chose — d'une personne ou d'une chose.

c) *Attribut*: mot qui dit quelque chose d'un nom (ou d'un pronom) au moyen d'un verbe.

d) *Complément*: mot qui sert à compléter le *sens* d'un autre mot. D'où faire distinguer dans les compléments du verbe

1) *L'objet* de l'action — dit complément d'objet

2) *Une circonstance* attachée à l'action ou à l'état exprimé — dit complément de circonstance.

3) *L'emploi d'une préposition* pour rattacher le mot complément au mot complété — qui fait du complément un complément indirect

4) *Le manque de préposition* entre le mot complément et le mot complété — qui fait du complément un *complément direct.*

III—Espèces de propositions

a) *Indépendante*: celle qui est complète par elle-même

b) *Principale*: celle qui est complétée

c) *Subordonnée*: celle qui complète

1) *Nominale*: celle qui joue une des *fonctions principales* du nom: sujet, objet, attribut

2) *Adjective*: celle qui joue le rôle d'un adjectif et complète le sens d'un nom ou d'un pronom

3) *Adverbiale*: celle qui joue le rôle d'un adverbe et complète le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe en faisant connaître une circonstance.

IV—Classifications recommandées

A. Les compléments du verbe

On classifiera les compléments du verbe d'après *le sens* et d'après *la forme.*
Classification *d'après le sens*

(i) *Complément d'objet*: le mot qui désigne l'objet ou l'être qui subit l'action exprimée par le verbe. Quand le verbe prend la forme passive, ce mot

devient le sujet. *Le chasseur tua le chevreuil.* Le mot *chevreuil* est un complément d'objet, car le chevreuil subit l'action exprimée par le verbe. Dans la phrase *"La sécheresse a nui aux récoltes"*, le mot *récoltes* est un complément d'objet, car il désigne l'objet sur lequel l'action du verbe s'exerce.

(ii) *Complément d'agent*: le mot qui désigne l'être qui fait l'action quand le verbe est à la forme passive. Lorsque le verbe prend la forme active, le complément d'agent devient le sujet. *Le chevreuil fut tué par le chasseur.* Le mot *chasseur* est le complément d'agent car il désigne l'être ou l'agent qui a fait l'action.

(iii) *Complément de circonstance* ou complément circonstanciel: celui qui complète le verbe en exprimant une circonstance de *temps,* de *lieu,* de *manière,* etc. Je partirai *à midi* (temps). J'irai *au village* (lieu). Je m'y rendrai *en auto* (manière).

Classification des compléments d'objet *d'après la forme*:

(i) *Complément direct*: celui qui se lie au verbe sans l'aide d'une préposition.

(ii) *Complément indirect*: celui qui se lie au verbe à l'aide d'une préposition exprimée ou sous-entendue.

J'écris à ma mère. On lui nuit.

B. Les propositions subordonnées

On classifiera la subordonnée d'après la partie du discours dont elle joue le rôle. Elle peut jouer le rôle d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe. Elle peut donc être *nominale, adjective* ou *adverbiale.* Exemples :

Subordonnées nominales: Je crains qu'il ne meure (sa mort). Je doute qu'il réussisse (de son succès). "qu'il ne meure" est une subordonnée nominale, complément d'objet direct du verbe "crains"; "qu'il réussisse" est une subordonnée nominale, complément d'objet indirect du verbe "doute".

Subordonnée adjective: L'élève qui ne travaille pas ne fait pas de progrès. "qui ne travaille pas" est une subordonnée adjective, complément du nom "élève".

Subordonnée adverbiale: Votre oncle nous quitta quand le train entra en gare. "quand le train entra en gare" est un subordonnée adverbiale, complément circonstanciel de temps du verbe "quitta".

Cette classification fut adoptée en 1938 par le Ministère de l'Instruction publique de Belgique. Elle figure dans *le Bon Usage, Grammaire française* par Maurice Grevisse, dans la *Grammaire Larousse du XXe siècle* et dans d'autres manuels français modernes.

L'ANALYSE

I—Relation avec la grammaire

L'enseignement de l'analyse et celui de la grammaire *se compénètrent; ils se confondent souvent, et toujours se complètent.* C'est pourquoi il est impossible de parler de l'un sans référer à l'autre. Les deux s'enseignent de pair et se prêtent un mutuel secours.

Il importe, cependant, de rappeler que l'analyse a sa terminologie propre et ses usages spécifiques dont la maîtrise requiert des exercices nombreux et appropriés. *Ces exercices* se font oralement ou par écrit, selon les besoins, et *doivent être reliés* étroitement *aux exercices de lecture ou de composition.* Leur forme et leur fréquence dépendent du but de l'enseignement et du développement des élèves; mais jamais ne doivent-ils être poussés trop loin ni requérir des distinctions trop subtiles.

Qu'on fasse procéder *par unités de pensée* pour habituer les élèves à distinguer rapidement les diverses parties d'une phrase ou d'une proposition et à saisir les rapports qui existent entre elles. La phrase, comme toujours, se divisera en propositions, mais, dans celles-ci, qu'on ne fasse pas considérer des mots isolés seulement: qu'on fasse décomposer les propositions *en groupes de mots correspondant aux éléments*: sujet, verbe, complément.

Au fait, dans la phrase: La première école de l'Ontario s'ouvrit en 1676 sur l'emplacement actuel de Kingston, ce n'est pas l'"école" seulement, ni même la "première école" qui est vraiment sujet du verbe "s'ouvrit", mais bien la "première école de l'Ontario". Ce groupe de mots présente *une forte unité* qu'il serait utile, voire dommageable, pour la compréhension de l'idée, de chercher à faire décomposer. Ceci n'empêchera pas, par la suite, de faire découvrir successivement, comme exercice spécifique d'analyse, les rapports qui existent entre les divers mots de chaque groupe. A cette fin, et pour rendre l'exercice plus vivant et plus varié, on pourrait faire usage de symboles et de couleurs représentant, respectivement, les espèces de mots et les fonctions de ceux-ci.

II—Définition

L'analyse est "la *décomposition grammaticale* du discours en ses *éléments significatifs et l'étude des rapports* que ces éléments ont entre eux." On distingue *trois sortes d'analyse*:

a) l'ANALYSE DU MOT qui consiste à indiquer la NATURE d'un mot et la FONCTION (ou le rôle) que ce mot remplit dans une proposition ou dans une phrase. Ex.: Dans la phrase: *Les élèves studieux apprennent bien leurs leçons,*

1) *Les* est un petit mot qui indique le NOMBRE du mot 'élèves' et qu'on appelle ARTICLE.

2) *élèves* est un NOM et représente l'être (la personne) qui fait l'action d'étudier et que, pour cela, on appelle SUJET du verbe 'apprennent'.

3) *studieux* est un ADJECTIF, parce qu'il accompagne le nom 'élèves' dont il précise le sens en révélant une qualité, ce pourquoi on l'appelle QUALIFICATIF.

4) *apprennent* est un VERBE (ou prédicat), c'est-à-dire un mot qui sert à affirmer, à faire connaître ce que font les élèves, leur ACTION.

5) *bien* est un ADVERBE, un mot que l'on ajoute au verbe pour en préciser (en modifier) le sens.

6) *leçons* est un NOM qui représente l'OBJET sur lequel porte l'action du verbe et que, pour cette raison, on nomme: COMPLÉMENT D'OBJET.

7) *leurs* est un ADJECTIF qu'on appelle POSSESSIF parce qu'il révèle le possesseur des leçons.

b) l'ANALYSE DE LA PROPOSITION qui consiste à relever les divers éléments d'une proposition. Ex.: Dans la proposition: *Ces élèves sont généralement attentifs en classe,* on découvre *quatre* éléments principaux:

1) le SUJET : ces enfants,

2) le VERBE : sont généralement,

3) l'ATTRIBUT : attentifs,

4) un COMPLÉMENT DU VERBE : en classe.

c) l'ANALYSE DE LA PHRASE qui consiste à souligner la NATURE et la FONCTION des diverses propositions d'une phrase.

Ex.: Dans la phrase: *Les élèves qui suivent bien les leçons réussissent toujours et leur attitude leur prépare un heureux avenir,* on trouve *trois* propositions de natures différentes:

1) une PRINCIPALE : Les élèves réussissent toujours, *dont le sens est complété par une autre proposition;*

2) une SUBORDONNÉE, dite ADJECTIVE parce qu'elle précise de sens du nom 'élèves': qui . . . leçons;

3) une INDÉPENDANTE : et leur attitude . . . avenir, *qui n'a aucun rapport avec les autres propositions.*

III—Rôle de l'analyse dans l'apprentissage du langage

a) Apprendre à l'élève

1) *à saisir, à pénétrer* la pensée d'un autre.

2) *à justifier son interprétation* de cette pensée en recourant à des règles (ou normes) reconnues de tous.

b) **Permettre à l'élève**

1) *de constater* s'il a dit ce qu'il voulait dire et comme il voulait le dire;

2) *de justifier sa façon* de le dire pour être bien compris.

IV—Conséquences pédagogiques

a) **Enseigner l'analyse**

1) pour APPRENDRE aux élèves à PENSER LOGIQUEMENT. D'où *faire procéder PAR UNITÉS DE PENSÉE* et laisser dans l'ombre les distinctions inutiles ou trop subtiles qui font perdre un temps précieux et n'aident en rien à la compréhension ou ne répondent aucunement aux besoins du moment. Ainsi, dans la phrase: *La première paroisse de l'Ontario fut celle de l'Assomption de Sandwich,* le SUJET de la phrase est: *la première paroisse de l'Ontario, non pas*: la paroisse, *ni même*: la première paroisse.

2) Pour HABITUER les élèves à LIER CONVENABLEMENT les diverses propositions d'une phrase, et leur FAIRE REMARQUER l'importance des MOTS DE LIAISON (prépositions, conjonctions, pronoms relatifs) dans l'expression des rapports qui existent entre les mots ou les propositions. Leur faire observer que c'est par le *bon usage des mots de liaison* qu'on manifeste vraiment sa connaissance d'une langue. Leur faire comprendre pourquoi l'on doit dire: le livre *dont* et non *que* je me sers, etc.; aussi leur indiquer la différence entre: venir *quand* et venir *parce qu'*on aura fini un travail, etc.

b) **Se servir de la proposition comme point de départ** dans l'enseignement de la grammaire, de manière à pouvoir présenter de front les éléments principaux de la proposition (sujet, verbe, attribut, compléments) et, de là amener les élèves à l'identification des diverses parties du discours. Ainsi dans l'étude de la phrase: *Les élèves de septième année témoignent, en tout temps, à leur maître, la confiance la plus absolue,* on fera remarquer *successivement*:

1) **Les divers éléments de la phrase :**

a) le SUJET : les élèves de septième année,

b) le VERBE : témoignent,

c) le COMPLÉMENT D'OBJET : la confiance la plus absolue,

d) les COMPLÉMENTS DE CIRCONSTANCES :
(i) à leur maître,
(ii) en tout temps.

2) que le SUJET GRAMMATICAL, le mot qui régit la terminaison du VERBE, désigne normalement la personne ou la chose dont le VERBE exprime l'état ou l'action, ce pour quoi on l'appelle NOM ou PRONOM (qui prend la place du NOM) selon le cas;

3) que le mot qui permet d'affirmer ou de nier quelque chose du SUJET s'appelle le VERBE;

4) que le SUJET et le VERBE sont souvent accompagnés de mots qui en complètent ou précisent le sens et qu'on appelle COMPLÉMENTS;

5) que le mot sur lequel porte ou repose l'action du VERBE s'appelle son OBJET;

6) que **tous** les autres compléments du verbe ne font qu'en préciser ou clarifier le sens et ne représentent donc que des CIRCONSTANCES (choses qui entourent) de l'état ou de l'action;

7) que les compléments du verbe sont DIRECTS ou INDIRECTS selon qu'ils sont ou ne sont pas employés avec un petit mot qui les rattache au verbe et qu'on appelle PRÉPOSITION;

8) que le NOM est généralement précédé d'un petit mot qui en fait connaître le GENRE ou le NOMBRE ou les deux, et qui s'appelle ARTICLE;

9) que le NOM s'accompagne souvent de mots qui en précisent le sens : les ADJECTIFS.

10) que l'ADJECTIF peut lui-même s'entourer de mots qui en modifient la signification: les ADVERBES (qui jouent un rôle identique à l'égard du VERBE, d'où leur nom, ou d'un autre ADVERBE);

11) que les compléments se rattachent généralement aux mots complétés au moyen de petits mots de liaison qu'on appelle PRÉPOSITIONS.

NOTES : (i) De la même manière, au moyen d'autres phrases, présenter la CONJONCTION et l'INTERJECTION, et l'enfant aura rencontré toutes les parties du discours.

(ii) Il va sans dire que tout ce travail ne peut se faire au cours d'une même leçon et qu'on n'introduit les notions nouvelles et la terminologie appropriée qu'au fur et à mesure que se développent le sens d'observation et l'intelligence des enfants.

12) que certains mots laissent leur empreinte sur certains autres : le sujet sur le verbe, le nom sur l'adjectif, le sujet et l'objet direct sur le participe passé, etc. Et c'est l'ENSEIGNEMENT DE L'ACCORD, qui commence très tôt (deuxième année) et que l'enfant **doit** petit à petit **apprendre à justifier.**

c) Se servir de couleurs, de crochets, de flèches, de symboles de toutes sortes (dont les élèves auront la clef), pour leur faire indiquer les diverses UNITÉS DE PENSÉE et leur faire saisir les relations ou rapports qui existent entre elles ou entre les différents mots d'une même UNITÉ. Ainsi, dans la phrase suivante: *un maître consciencieux considère chacun de ses élèves digne d'une attention spéciale,* les indications pourraient être: un (art.) maître (nom) consciencieux (adj.) considère (v) chacun (pr.) de (prép.) ses (adj.) élèves (nom) digne (adj.) d' (prép.) une (art.) attention (nom) spéciale (adj.).

1) faire souligner le **verbe** en ROUGE : c'est le mot d'importance.

2) faire souligner EN VERT le **sujet logique:** c'est lui qui indique **de quoi l'on parle.**

3) faire souligner d'un **DEUXIÈME TRAIT** le **sujet grammatical :** c'est lui qui détermine l'**accord du verbe.**

4) faire souligner EN JAUNE le **complément d'objet:** c'est lui qui révèle **sur quoi porte l'action** du verbe.

5) faire souligner EN BLEU **l'attribut du complément d'objet** qui fait connaître **ce qu'on affirme de l'objet.**

6) faire indiquer PAR DES FLÈCHES qu'un mot en précise ou en complète un autre.

7) faire connaître la NATURE de chaque mot au moyen d'abréviations au-dessus de chacun.

NOTE : Pour créer l'intérêt on peut aussi se servir de carrés, de rectangles, de cercles, de demi-cercles, de triangles, de figures géométriques de toutes sortes pour représenter les diverses parties du discours.

d) Pour fins d'uniformité, **adopter la classification des compléments du verbe** recommandée dans cette circulaire. Cette classification des compléments D'APRÈS LE **SENS** et non D'APRÈS LA **FORME** permettra aux élèves de reconnaître si un verbe est TRANSITIF ou INTRANSITIF par le seul fait qu'il aura ou n'aura pas d'**objet,** et cela DANS UNE PHRASE DÉTERMINÉE. Ainsi, dans la phrase : J'enseigne la grammaire, le verbe **'enseigne'** est transitif parce qu'il a un objet : la **grammaire;** mais si l'on me demande ce que je fais et que je réponds: "J'enseigne," ce verbe **devient intransitif** parce qu'il n'a pas d'objet. De même, dans la phrase : Je parle de grammaire, le verbe 'parle' est transitif parce qu'il a un objet : **grammaire,** mais il deviendrait **intransitif** si je ne faisais qu'affirmer ce que je fais à un moment déterminé. D'ailleurs, pris dans son SENS ABSOLU, tout verbe est intransitif parce qu'il ne sert jamais à exprimer

une action qui prend naissance dans un sujet pour aboutir dans un objet.

e) D'où ne recourir que très rarement à des PROCÉDÉS MÉCANIQUES (poser telle question : qui ? ou quoi ? de qui ? de quoi ? à qui ? à quoi ? etc.) qui, sous prétexte de rendre un enseignement accessible à l'intelligence des enfants, conduisent à l'enseignement d'erreurs ou la confusion de notions.

f) Ne jamais faire de l'analyse un exercice machinal, sans but déterminé : limiter son usage aux besoins d'un enseignement particulier. Se bien pénétrer des recommandations et instructions pédagogiques contenues plus haut dans ce programme.

g) Enfin, si les exercices et la terminologie des manuels ne répondent pas entièrement aux exigences ou aux recommandations de la présente circulaire, telles que précisées dans les lignes ou les explications qui précèdent, *faire faire dans les manuels* les changements et modifications qui s'imposent afin d'*assujettir les textes à ses besoins et n'en pas devenir des esclaves.*

V.—Conclusions.

a) Choisir avec discernement les mots et propositions à faire analyser. Eviter les cas-frontières.

b) Se rendre compte de ce qu'on exige des élèves. Faire soi-même l'exercice qu'on veut assigner.

c) Exiger l'essentiel seulement, ce qui révèle la compréhension. Procéder par unités de pensée.

d) S'attacher au sens plutôt qu'à la forme, surtout dans le cas des compléments du verbe. Surveiller les "étiquettes".

e) Faire marcher de pair l'analyse logique et l'analyse grammaticale. S'occuper des idées, puis des mots.

Manuels recommandés

À l'usage des élèves

Voir circulaire 14 de l'année courante.

À l'usage des maîtres

1. *Cahiers de Pédagogie Moderne* : *L'enseignement du français.* 3e édition (1949) et 4e édition (1952). Editions Bourrelier, 55, rue Saint-Placide, Paris.
2. *Chroniques de français* — René de Chantal. Editions de l'Université d'Ottawa (1956).

3. *Dictionnaire des difficultés de la langue française* — Adolphe, V. Thomas. Librairie Larousse — Paris VI, (1956).
4. *Grammaire française* — Jean-Marie Laurence. Le Centre de Psychologie et de Pédagogie, 260 ouest, rue Faillon, Montréal (1957).
5. *L'Accord en français moderne* — Nouvelle édition — Richard Bergeron. Le Centre de Psychologie et de Pédagogie (1956).
6. *"Langue française"* (1950), texte publié dans "Méthodologie Spéciale", ouvrage de collaboration sous la direction de Roland Vinette, Le Centre de Psychologie et de Pédagogie.
7. *L'Analyse raisonnée de la langue française* — Philippe Deschamps, c.s.v. Les Presses Universitaires Laval, Québec (1955).
8. *Les compléments du verbe* — Arthur Godbout, Gage.

GRAMMAIRE

Quatrième année.

L'étude plus approfondie de la matière de la troisième année.

Le nom : formation du pluriel :
- i) des noms en *eu*;
- ii) des noms en *ou*, les exceptions;
- iii) des noms en *al*.

L'article : notion et liste.

Le pronom possessif.

L'adjectif : a) formation du féminin :
- i) des adjectifs en *en*, *on* et *el*;
- ii) des adjectifs en *er*;
- iii) des adjectifs épais, gros, gras, franc, frais, sec;

b) emploi de cet et cette;

c) l'orthographe des adjectifs numéraux jusqu'à 20.

Le verbe : 1) conjugaison orale et écrite des verbes suivants, au présent, à l'imparfait, au passé indéfini et au futur de l'indicatif :
- a) les verbes réguliers des premier et deuxième groupes;
- b) les verbes en *cer*;
- c) les verbes en *ger*;

d) aller, partir, sortir, dormir, venir, tenir, voir, prendre, faire, dire, écrire, lire, boire, suivre;

e) les auxiliaires *avoir* et *être*.

2) formes: affirmative, négative et interrogative.

GRAMMAIRE

Cinquième et sixième années.

Manuels recommandés

1. **À l'usage des élèves**

Voir circulaire 14 de l'année courante.

N.B. Le programme de la sixième année apparaît en majuscules.

Le nom :

a) nature;

b) le nom commun et le nom propre ;

c) genre et nombre ;

d) formation du féminin dans les noms :

i) règle générale ;

ii) noms en *er, x,* EUR, *teur,* EN, ET, *f;* PARTICULARITÉS ;

e) formation du pluriel dans les noms :

i) règle générale ;

ii) noms en *s, x, z, ou, al, eau, eu;* PARTICULARITÉS ;

f) le NOM COLLECTIF et le NOM COMPOSÉ ;

g) le complément du nom ;

h) analyse du nom.

L'article :

a) nature;

b) genre et nombre ;

c) espèces d'articles : l'article défini et l'article indéfini ;

d) élision et contraction ;

f) LISTE ;

g) fonction ;

h) analyse.

L'adjectif :

a) l'adjectif qualificatif :
   i) nature; fonction;
   ii) accord en genre et en nombre;
   iii) formation du féminin :
      a) règle générale ;
      b) RÈGLES SPÉCIALES ;
      c) exceptions ;
   iv) formation du pluriel :
      a) règle générale ;
      b) RÈGLES SPÉCIALES ;
      c) exceptions;
   v) le complément de l'adjectif qualificatif;
   vi) L'ADJECTIF ATTRIBUT ;
   vii) analyse de l'adjectif qualificatif ;
b) les adjectifs déterminatifs :
   i) nature;
   ii) espèces: possessif, démonstratif, numéral, indéfini;
   iii) nature de chacun de ces adjectifs ;
   iv) liste et fonction ;
   v) accord en genre et en nombre ;
   vi) PARTICULARITÉS ;
   vii) analyse.

Le pronom :

a) nature; genre et nombre; fonction;
b) personnes grammaticales;
c) espèces: personnel, possessif, démonstratif, RELATIF, INDÉFINI, INTERROGATIF;
d) place du pronom personnel;
e) distinction entre les pronoms et les adjectifs qui portent le même nom ;
f) PARTICULARITÉS de certains pronoms;
g) analyse du pronom.

Le verbe :

a) nature ;

b) les groupes de verbes ;

c) les auxiliaires; rôle des auxiliaires;

d) les personnes du verbe; les modes; les temps (simples, composés, PRIMITIFS, DÉRIVÉS); les parties du verbe; les voix (affirmative, négative, INTERROGATIVE); les FORMES; les ESPÈCES;

e) accord du verbe avec son sujet :

i) accord avec plusieurs sujets;

ii) accord avec des SUJETS DE PERSONNES DIFFÉRENTES;

iii) accord du verbe précédé d'un ou de plusieurs pronoms;

f) conjugaison des verbes suivants à tous les temps du mode indicatif, au conditionnel présent et passé (1ère forme) et au subjonctif présent :

i) avoir et être;

ii) les verbes réguliers en *er* et *ir;*

iii) les verbes en *CER* et *GER;*

iv) aller, envoyer, faire, dire, boire, courir, savoir, vouloir, pouvoir, tenir, venir, mourir, courir, lire, écrire, prendre, partir, sortir, voir;

g) les règles du participe passé;

i) conjugué sans auxiliaire;

ii) conjugué avec *être;*

iii) conjugué avec AVOIR;

h) les compléments du verbe: voir la classification plus loin dans cette circulaire;

i) analyse du verbe.

Les mots invariables :

a) nature et rôle;

b) espèces: l'ADVERBE, la PRÉPOSITION, la CONJONCTION, l'INTERJECTION;

c) FORMATION des adverbes de manière;

d) FONCTION de l'adverbe;

e) analyse des mots invariables.

GRAMMAIRE

Septième et huitième années

Manuels recommandés

1. À l'usage des élèves

Voir circulaire 14 de l'année courante.

N.B. 1. Le programme de huitième année apparaît en majuscules.

2. L'enseignement de la grammaire étant *concentrique,* il s'agira de *préciser* les notions, les règles et la terminologie dont se servent les élèves, avant d'introduire de la matière nouvelle.

3. S'en tenir à la terminologie indiquée ci-dessous pour la classification des compléments du verbe et des propositions subordonnées.

Le nom :

a) nature;

b) espèces: propre, commun, collectif, composé;

c) genre et nombre;

d) formation du féminin dans les noms :

i) règle générale;

ii) règles particulières à certains noms;

iii) féminins irréguliers de noms très usités;

iv) NOMS QUI NE CHANGENT PAS AU FÉMININ;

v) Les noms : GENS et HYMNE;

e) formation du pluriel dans les noms :

i) règle générale;

ii) règles particulières à certains noms et exceptions;

iii) PLURIEL DES NOMS PROPRES;

iv) PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS;

v) mots invariables employés comme noms;

f) fonctions du nom :

i) sujet;

ii) attribut;

iii) complément d'un nom, d'un verbe, d'un adjectif;

iv) EN APOSTROPHE;

v) EN APPOSITION;

g) complément du nom :

i) mots compléments du nom;

ii) proposition adjective;

h) analyse du nom.

L'article :

a) nature;

b) genre et nombre;

c) espèces : défini, indéfini, PARTITIF;

d) élision et contraction;

e) liste;

f) RÉPÉTITION et SUPPRESSION;

g) REMARQUES sur *le, la, les;*

h) analyse de l'article.

L'adjectif :

a) l'adjectif qualificatif :

i) nature, fonction;

ii) accord en genre et en nombre;

iii) formation du féminin :
a) règle générale;

b) règles spéciales;
c) exceptions;

iv) formation du pluriel :
a) règle générale;
b) règles spéciales;
c) exceptions;

v) particularités :
a) les adjectifs : grand, demi, NU, POSSIBLE;
b) ADJECTIFS DÉSIGNANT LA COULEUR : SIMPLES et COMPOSÉS :

vi) PLACE DE L'ADJECTIF; AVEC DES NOMS DE GENRES DIFFÉRENTS;

vii) degrés de comparaison COMPARATIFS et SUPERLATIFS IRRÉGULIERS TRÈS USITÉS;

viii) ADJECTIFS et PARTICIPES PRÉSENTS CORRESPONDANTS;

ix) le complément de l'adjectif

x) analyse de l'adjectif.

b) les adjectifs déterminatifs:

i) nature;
ii) espèces: possessif, démonstratif, numéral, indéfini, interrogatif, exclamatif;
iii) nature de chacun de ces adjectifs;
iv) liste et fonction;
v) accord en genre et en nombre;
vi) particularités :
a) genre et nombre de l'adjectif LEUR;
b) EMPLOI et SUPPRESSION de l'ADJECTIF POSSESSIF;
c) emploi du trait d'union dans les adjectifs numéraux;

d) ACCORD de VINGT, CENT, MILLE;

e) REMARQUES sur TOUT, MÊME et QUELQUE;

vii) analyse des adjectifs déterminatifs.

Le pronom :

a) nature; genre et nombre; fonction;

b) les personnes grammaticales;

c) espèces : personnel, possessif, démonstratif, relatif, indéfini, interrogatif;

d) distinction entre les pronoms et les adjectifs du même nom ;

e) remarques sur :

i) *le, la, les,* pronoms personnels et articles;

ii) L'EMPLOI DE QUI, QUE, QUOI, DONT, OÙ, PRONOMS RELATIFS;

iii) LES PRONOMS INDÉFINIS: CHACUN, NUL, PERSONNE, AUCUN, RIEN, TOUT;

iv) l'emploi de *ce* devant le verbe être;

v) L'EMPLOI DE CE QUI et CE QUE;

f) analyse du pronom.

Le verbe :

a) nature; parties: radical et terminaison;

b) les groupes de verbes;

c) MODES DU VERBE : USAGE PRINCIPAL;

d) temps du verbe (simples, composés, primitifs dérivés) :

i) USAGE de L'IMPARFAIT, du PASSÉ COMPOSÉ et du PLUS-QUE-PARFAIT;

ii) temps primitifs des verbes **très usités;**

iii) formation des temps d'usage fréquent;

e) voix du verbe: affirmative, négative, interrogative;

f) espèces de verbes: transitifs, intransitifs; impersonnels;

g) formes du verbe: active, passive, pronominale;

i) composition de la forme active;

ii) PARTICULARITÉS de la FORME PRONOMINALE;

h) les auxiliaires: leur rôle;

i) accord du verbe avec son sujet :

i) règle générale;

ii) accord avec plusieurs sujets singuliers; avec des sujets de personnes différentes;

iii) ACCORD AVEC DES SUJETS UNIS PAR OU, NI;

iv) ACCORD AVEC les PRONOMS QUI et CE;

j) conjugaison orale et écrite:

i) des auxiliaires;

ii) des verbes réguliers;

iii) des verbes irréguliers d'usage courant;

iv) particularités des verbes du premier groupe.

Note : N'enseigner le passé simple, le passé antérieur, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonc-

tif que pour fins de reconnaissance, mais non d'usage habituel.

k) le participe :

i) nature; espèces;

ii) DISTINCTION ENTRE PARTICIPE PRÉSENT et ADJECTIF VERBAL;

iii) accord du participe passé:

a) employé seul;

b) employé avec être;

c) employé avec AVOIR;

l) LOCUTIONS VERBALES TRÈS EN USAGE :

m) compléments du verbe :

On classifiera les compléments du verbe d'après *le sens* et d'après *la forme*.

Les mots invariables :

a) nature;

b) espèces : adverbe, préposition, conjonction, interjection;

c) formation des adverbes de manière;

d) FONCTION de l'ADVERBE, de la PRÉPOSITION, de la CONJONCTION;

e) DISTINCTION ENTRE LES CONJONCTIONS DE COORDINATION ET DE SUBORDINATION;

f) analyse des mots invariables.

LE FRANÇAIS AU COURS SECONDAIRE
9e, 10e, 11e et 12e ANNÉES

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Pour l'élève de langue française, l'étude du français est de toute première importance. Aussi, le professeur sera-t-il bien inspiré d'insister sur la correction du langage parlé et écrit, et cela dans toutes ses leçons, qu'il s'agisse de littérature, de grammaire ou de composition.

Le français oral

Toute méthode d'enseignement qui n'exige pas une expression orale de haute qualité est une méthode déficiente, une méthode qui ne développe pas le souci du bon langage.

Le professeur devra lui-même s'exprimer de façon claire et précise; il n'emploiera que des expressions véritablement françaises; il parlera avec naturel et aisance. En retour, il exigera de ses élèves des phrases complètes; séance tenante, il fera corriger toutes les expressions incorrectes; il insistera sur la clarté de la prononciation; il fera la guerre aux anglicismes et aux barbarismes.

Chaque fois qu'il demandera de la lecture à haute voix, il visera à obtenir une lecture expressive, s'étant assuré d'abord que l'élève comprend le passage à lire et que le vocabulaire est à sa portée. Les mots, les expressions, les tournures de phrases ont une puissance évocatrice de sentiments et d'émotions que la lecture doit faire ressortir. La lecture monotone, sans coloris, n'est d'aucune valeur. Un élève ne lit réellement bien que si les autres élèves de la classe peuvent saisir tout le sens du passage lu sans avoir à suivre dans leurs propres livres.

Le français écrit

L'enseignement de la langue écrite doit viser à faire acquérir l'habitude de l'expression claire et précise. Cela n'exclut pas, il va sans dire, la tournure personnelle dans le style; au contraire, chaque élève s'appliquera, appuyé par l'encouragement de son

professeur, à développer dans toute la mesure de son talent ses facilités naturelles d'expression. Mais enfin, bien écrire, c'est penser clairement et logiquement, c'est exprimer ses idées avec justesse.

C'est pourquoi, on s'appliquera à enseigner de façon positive. N'insister jour après jour que sur la correction d'erreurs grammaticales, d'inexactitudes de vocabulaire, de constructions fautives, c'est donner un enseignement négatif qui finit par ennuyer et par faire perdre le goût et le désir d'apprendre. Il faut que l'élève puisse reconnaître que l'enseignement de la langue écrite suit un programme défini, méthodique et progressif, organisé de façon à l'aider à développer ses talents personnels pour la rédaction.

Il est de suprême importance d'appuyer sur la rédaction fréquente et régulière; c'est la pratique qui fait la perfection. On n'assignera que des sujets correspondant aux connaissances, aux goûts et à l'habileté des élèves, suivant les années du cours. La préparation orale en salle de classe est très efficace: sous la direction de son professeur, l'élève apprend à trouver ses idées, à les ordonner, à les présenter de façon intéressante.

Enfin, on tâchera de rendre l'élève conscient de l'importance de bien écrire en tout temps, qu'il s'agisse de littérature, d'histoire, ou de toute autre matière.

La correction des travaux

Deux fois le mois, l'on devrait exiger la rédaction de compositions d'une certaine longueur, variant suivant les années, et apporter une attention sérieuse à la correction de ces travaux. Une fois corrigée, la composition sera inscrite dans un cahier spécial. Entre-temps cependant, il faudra multiplier les occasions de faire écrire au moins quelques lignes. Sans doute, le professeur ne peut trouver le temps de corriger lui-même tous ces travaux. Il pourra s'inspirer des suggestions suivantes pour suppléer à la correction qu'il ne peut faire lui-même :

a) Faire lire quelques-uns des exercices et faire suggérer par la classe les corrections nécessaires;

b) Faire évaluer une copie d'élève, en se limitant à une ou plusieurs des qualités du style: unité, clarté, concision, et d'autres;

c) Encourager les élèves, travaillant deux à deux, à échanger leurs compositions;

d) Insister pour que chaque élève se fasse une liste de ses erreurs à corriger dans ses travaux ultérieurs.

COMPOSITION

Les professeurs pourront consulter, avec profit, les notes pédagogiques portant sur l'enseignement de la composition en 7° et 8° années.

Neuvième année

1. Vocabulaire (Lexicologie)

a) Le bâtir :

Étude du sens des mots par le contexte ou par l'usage du dictionnaire; recherche de mots autour d'un centre d'intérêt ou d'une idée; vocabulaire champêtre, citadin et d'actualité; vocabulaire pratique, en rapport avec la vie de l'élève.

b) Le corriger :

Anglicismes;
Termes impropres et barbarismes.

c) L'améliorer :

Emploi de synonymes et choix de mots visant à la justesse, à la clarté, à la précision et aux nuances d'expression.

2. Phraséologie

a) Étude graduée et méthodique de la construction de la phrase: le mot, la proposition simple, puis la phrase avec la principale et les subordonnées.

b) Place des compléments, des adjectifs et des adverbes pour assurer la clarté, la précision et l'équilibre.

c) Analyse de la phrase au point de vue concision.

d) Étude de modèles pour en tirer les meilleures constructions de phrases et les faire imiter (avec prudence).

e) Exercices de variété dans la tournure: substitution de noms, d'adjectifs ou de verbes à la subordonnée; discours direct, etc.

f) Attention accordée à la concordance des temps.

3. Ponctuation

Revue du travail fait en huitième année.

Étude de l'emploi des deux points, du point et virgule, des points de suspension, des parenthèses et du tiret.

Exercices d'application.

4. Rédaction

a) Choix d'un thème ou d'une image, découverte des idées, préparation d'un plan avec suite logique, agencement des phrases d'après ce plan (travail oral, puis rédaction).

b) Étude d'un texte. Rédaction de douze à quinze lignes où l'on mettra en pratique, si possible, les constructions de phrases du texte ou le procédé de l'auteur (cf. Exercices pratiques de style et de composition, F.I.C.).

c) Rédaction d'une dizaine de phrases sur un sujet tiré de l'expérience personnelle de l'élève (préparation orale au préalable).

d) Rédaction d'une réponse à une question de littérature ou en corrélation avec un poème étudié en classe.

e) Revue du travail de la lettre et rédaction du billet, du télégramme et du message radiophonique.

5. Suggestions supplémentaires :

a) Encourager l'usage des mots croisés préparés à l'intention d'étudiants.

b) Faire des exercices d'observation et d'entraînement des sens : ce que je vois, ce que j'entends . . . etc.

c) Étudier des modèles de dialogues; en faire rédiger, ainsi que de petites causeries sur les sujets d'actualité, à l'occasion des multiples semaines: d'éducation, de prévention des incendies, de fierté nationale, etc.; sur le jour du Souvenir, du Livre, du Dimanche, etc.; lors des réunions de comités de Croix-Rouge, etc.

d) Laisser aux élèves le choix des sujets de rédaction, à l'occasion de ces semaines particulières ou inspirés par l'orientation professionnelle, par la présentation d'un personnage préféré de l'histoire, d'un pays ou d'une ville, etc.

e) Simuler un appel téléphonique, une visite chez l'imprimeur ou chez la couturière, etc. où l'action forcera les élèves à vivre concrètement une situation vécue avec vocabulaire et expressions typiques.

f) Faire écrire quelques lignes sur un film ou un livre, donnant les raisons pour lesquelles il serait à conseiller de le lire ou de le voir (raisons morales ou esthétiques).

6. Manuels :

1. À l'usage des élèves :

   Voir circulaire 14 de l'année courante.

2. À l'usage du maître :

   Exercices pratiques de style et de composition (Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie, Qué.)

   Initiation à la composition française — Réunion de professeurs, Degré moyen (Procure, 14, boulevard Ernest Molot, Namur, Belgique, ou 161, rue des Tanneurs, Bruxelles)

   Langue française—Frères des Ecoles Chrétiennes—4e livre en rapport avec le Code grammatical et les préceptes littéraires (Procure, 949, rue Côté, Montréal)

   Dictionnaire du bon langage — Blanchard (Librairie Beauchemin, Montréal)

   Les mots par l'image

   Un dictionnaire de synonymes

   Notes méthodologiques sur l'enseignement du français J.-M. Laurence

   Méthodologie spéciale — R. Vinette (260 ouest, rue Faillon, Montréal, Qué.)

Dixième année

1. Vocabulaire

— Attention spéciale et soutenue au mot propre, à l'expression juste.

— Synonymes nouveaux.

— Correction d'anglicismes.

— Exercices sur le vocabulaire nouveau tiré des lectures personnelles.

— Termes justes : radio, téléphone, journalisme, voyages, sports, etc.

— Formules d'affaires (en rapport avec la lettre d'affaires).

— Vocabulaire plus précis sur impressions sensorielles : vue, ouïe, etc.

— Étude des préfixes et des suffixes les plus usuels.

— Étude des figures de style les plus employées.

2. Phraséologie

— Insister sur la clarté de la phrase.

— La mise en relief des idées.

— L'harmonie de la phrase : la place des compléments.

3. Le paragraphe

— L'unité : l'idée principale et les idées subordonnées :

a) nécessité d'une seule idée principale;

b) choix des idées subordonnées se rattachant directement à l'idée principale;

c) idée principale exprimée ou sous-entendue;

— La liaison entre les paragraphes :

a) filiation des idées;

b) mots de transition;

c) formules de liaison;

— L'étude du plan de la rédaction: introduction, corps, conclusion :

a) la recherche des idées;

b) la disposition des idées.

4. Genre de rédactions

— Exercices d'improvisation.

— Rédaction sur des sujets d'intérêt.

— Correspondance :

a) lettres d'amitié, de condoléances, de remerciement.

b) lettres d'affaires, de demande.

5. Manuels

1. À l'usage des élèves :

Voir circulaire 14 de l'année courante.

2. À l'usage du maître :

Cours de langue française — Frères de l'Instruction Chrétienne — Cours supérieur (Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie)

Comment décrire — Philippe Deschamps, c.s.v. (Librairie Saint-Viateur, 5199, rue St-Dominique, Montréal)

Exercices pratiques de style et de composition — Frères de l'Instruction Chrétienne (Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie)

Le style à la portée de tous — Claudis Grillet (Librairie Emmanuel Vitte, Lyon ou Paris)

Onzième et douzième années

L'enseignement de la composition française a pour but d'amener l'élève à écrire convenablement, avec précision et dans un style personnel. En 11e année, on insistera sur l'observation, la notation des sensations, le choix des détails. En 12e année, l'élève devra apporter plus d'originalité et dans le style et dans l'invention. A titre de suggestion, consacrons 60% du temps accordé au français à l'enseignement de la composition, de la grammaire et de l'orthographe.

Onzième année

1. Vocabulaire, phraséologie et paragraphe

a) Continuer les exercices de vocabulaire des IXe et X^e années. S'efforcer de faire trouver le mot juste et précis.

b) Étude méthodique de la phrase et des propositions: en faire ressortir la nature, les formes, la valeur d'expression et les divers emplois.

c) Connaissance raisonnée et approfondie des divers procédés de développement :

1) énumération des détails, des causes, des effets;

2) contrastes et comparaisons;

3) exemples ou illustrations;

4) tableau;

5) définition.

On pourra consulter: **"Exercices pratiques de Style et de Composition"** des Frères de l'Instruction Chrétienne.

d) Revue de la périphrase, de la comparaison, de la métaphore. Ajouter l'étude de : l'antithèse, la métonymie, l'onomatopée, l'allusion, l'inversion, le pléonasme à effet. Insister sur l'image neuve, originale. Eviter les clichés.

2. Genres :

a) Revue du paragraphe.

b) Continuer la rédaction de lettres. Y ajouter la rédaction d'annonces, de télégrammes, d'invitations. On suggère la tenue du journal personnel ou du journal de la classe.

c) La narration.

d) Le dialogue.

e) La description

i) d'objets;

ii) d'animaux;

iii) de personnes: portrait physique, portrait moral. dans chaque cas on insistera sur la précision des détails choisis et des mots employés.

f) Le développement de l'expression orale par l'improvisation basée sur un fait d'actualité ou sur un livre déjà lu.

Douzième année

1. Vocabulaire et phraséologie :

Le même travail qu'en onzième année se poursuit. Aux procédés de développement, ajouter le parallèle, le syllogisme.

2. Genres :

Encourager les élèves à présenter leurs idées d'une façon plus originale. Leur travail deviendra plus personnel selon les sentiments qu'ils veulent exprimer ou l'impression qu'ils veulent créer.

1. Approfondir l'étude des genres présentés en 11e année et y ajouter :

   a) la description d'actions, de scènes, de phénomènes;

   b) l'introduction à la dissertation par l'explication de proverbes et de maximes;

   c) l'improvisation orale;

   d) le discours.

Bibliographie :

Fournier: *Comment composer mon devoir de français*

Frère M. Roland, F.E.C.: *Pour une meilleure composition* (3 cahiers)

Frères Instruction Chrétienne: *Grammaire française,* cours supérieur

Frères Instruction Chrétienne: *Exercices pratiques de style et de composition*

Legrand: *Stylistique*

Geslin: *La narration*

Amand: *La pratique du vocabulaire et de la composition*

Une réunion de professeurs: *Notre livre de français,* vols III et IV, Ligel — 77, rue de Vaugirard, Paris

LE DICTIONNAIRE

Il est de toute première importance que chaque élève possède son propre dictionnaire. L'effort entrepris de la 5e année à la 8e année pour éveiller l'intérêt de l'élève à l'étude des mots doit se poursuivre de façon plus approfondie en 9e et 10e années. Le professeur de français devrait encourager ses élèves à consulter le dictionnaire pour vérifier la signification, l'orthographe et la prononciation de chaque mot nouveau.

Ouvrages à consulter :

Dictionnaire des Difficultés de la Langue française, A. V. Thomas, Larousse.

Dictionnaire Quillet de la Langue française, "L'Art d'écrire et de bien rédiger" (3 vols).

Dictionnaire des Idées Suggérées par les Mots, Librairie Armand Colin.

Les Synonymes, Lecuyer, Noter. Vuillermoz, édit. Rieder.

Dictionnaires recommandés :

Dictionnaire Larousse, édition canadienne.

Petit Larousse Illustré, édition française.

Petit Littré, Hachette et Gallimard.

Dictionnaire Mame, édition spéciale pour le Canada.

Nouveau Dictionnaire des Synonymes français, par Sardou.

Dictionnaire des synonymes, (Bénac), Hachette.

Dictionnaire Larousse, édition du livre de poche.

Dictionnaire Usuel Quillet-Flammarion, Maison du Livre français de Montréal.

Nouveau Larousse classique

GRAMMAIRE

Neuvième année.

Manuels recommandés

1. **À l'usage des élèves**

Voir circulaire 14 de l'année courante.

a) Revue de certaines parties importantes avec exercices appropriés;

b) Notions plus approfondies des parties du discours étudiées en 7e et 8e années.

Après explications, on fera travailler les élèves aux exercices portant sur les parties suivantes :

Nom

a) irrégularité du genre;

b) pluriel des noms composés;

c) emploi de certains noms au pluriel seulement, au singulier seulement.

Adjectif

a) degré de signification dans les adjectifs;

b) vingt, cent, mil, mille.

Verbe

a) verbes irréguliers;

b) verbes défectifs;

c) certains exercices tirés de *"50 Devoirs sur les verbes"*, au choix du professeur.

SYNTAXE

Syntaxe du nom :

a) le genre de quelques noms :

i) *aide, aigle;*

ii) *amour, délice, orgue;*

iii) *foudre, hymne, Pâques;*

iv) *gens* (sans les exceptions, ni les cas d'inversion);

b) le nombre dans certains noms :

i) les noms propres :

invariables — quand ils désignent: les individus eux-mêmes; le titre d'un livre;

variables — quand ils désignent: des personnes qui ressemblent par leurs qualités aux individus nommés; les ouvrages d'un individu; plusieurs pays; (facultatif) les familles historiques;

ii) les mots invariables pris comme noms (infinitifs et mots *devant, derrière,* pris comme nom)

iii) les noms composés :

règle générale — (seuls le nom et l'adjectif ou l'adjectif verbal varient)

deux noms joints par une préposition;

exceptions: *des coq-à-l'âne, des pied-à-terre, des tête-à-tête;*

c) le complément du nom :

i) prépositions qui font le rapport entre le complément et le nom ;

ii) le complément de nom désignant la matière dont est composé l'objet exprimé par ce nom (sing. ou plur.).

Syntaxe de l'article :

répétition de l'article : règle générale (devant chaque nom sujet ou complément);

Syntaxe de l'adjectif :

a) qualificatif : accord de certains adjectifs :

i) *grand, feu, demi (mi-semi), nu, ci-joint et ci-inclus, possible;*

ii) employés adverbialement, *(cher, clair, droit, ferme, juste, net, etc.).;*

b) déterminatif :

i) *leur*: au singulier ou au pluriel selon le cas;

ii) emploi de l'adjectif numéral *cardinal* pour un adjectif numéral *ordinal;*

iii) emploi de ET dans les adjectifs numéraux;

iv) différence entre *second* et *deuxième;*

v) *aucun* et *nul* — toujours au singulier, excepté quand ils sont employés avec un nom qui n'a pas de singulier;

vi) *chaque* et *chacun*

Syntaxe du pronom

a) règles générales :

i) il ne peut tenir la place que d'un nom déterminé;
ii) son emploi ne doit donner lieu à aucune équivoque;

b) règles particulières :

i) emploi de *nous* et *vous* de politesse — accord du verbe;

ii) *lui, elle, eux, elles, leur,* employés comme complément indirect;

iii) *ce* employé par pléonasme;

iv) *ceci, celui-ci, celle-ci, cela, celui-là, celle-là;*

v) le pronom possessif :
doit se rapporter à un nom précédemment énoncé;
peut s'employer, d'une manière absolue, comme nom;

vi) le pronom relatif se place ordinairement immédiatement après son antécédent;

vii) *dont, d'où* indiquant la sortie, l'extraction (d'où marquant la conclusion);

viii) *on, personne, quiconque* du genre masculin, excepté par syllepse;

ix) emploi de *l'* devant *on.*

Syntaxe du verbe

Ne pas trop insister sur la syntaxe du verbe. S'attacher plutôt à faire une revue détaillée de tous les éléments. Faire des

répétitions nombreuses sur la conjugaison par temps primitifs et temps dérivés, selon les diverses formes. Revoir les verbes irréguliers.

Règles particulières :

a) place du sujet :

i) ordinairement avant le verbe;

ii) quelquefois après :
phrases exclamatives ou interrogatives;
propositions incises;
après les verbes impersonnels;
après les mots: *ainsi, tel, quel;*
à peine, aussi, au moins, encore;
en vain, peut-être, toujours;

b) les parties d'un complément multiple doivent être de même nature;

c) place des compléments; *direct, indirect;*

d) place des pronoms personnels compléments;

e) arrangement des pronoms personnels compléments (directs et indirects) selon qu'ils sont avant ou après le verbe.

Le participe passé :

a) distinction entre participe présent et adjectif verbal;

b) manière de les reconnaître;

Le participe présent :

a) revue des trois règles fondamentales

b) règles particulières :

i) participe passé des verbes impersonnels;

ii) participe passé suivi d'un infinitif;

iii) participe passé des verbes *devoir, croire, pouvoir, savoir, vouloir;*

iv) participe passé *fait* suivi de l'infinitif;

v) participe passé des verbes pronominaux (accidentellement et essentiellement).

GRAMMAIRE

Dixième année

Manuels recommandés

1. À l'usage des élèves.

   Voir circulaire 14 de l'année courante.

   Faire la revue des règles de syntaxe étudiées en 9e année et ajouter :

Syntaxe du nom :

1. genre :
   a) *œuvre, quelque chose, autre chose;*
   b) noms qui changent de sens en changeant de genre : *enseigne, manœuvre, période, solde, voile,* etc.;
   c) *gens*:
      i) cas de l'adjectif placé devant *gens* par inversion;
      ii) exceptions: *gens d'affaires, de bien,* etc.;
      iii) le mot *gent;*
2. nombre :
   a) noms empruntés aux langues étrangères :
      i) ceux que l'usage a francisés;
      ii) les noms latins fréquemment employés, qui désignent des prières;
      iii) noms composés;
      iv) noms employés en musique;
   b) noms composés :
      i) où il y a des mots sous-entendus;
      ii) autrefois composés, aujourd'hui en un seul mot;
      iii) s'écrivant aujourd'hui sans trait d'union.
3. complément du nom :
   a) préposition à employer après les noms qui expriment une action;

b) nombre du nom complément d'un autre nom, singulier ou pluriel selon qu'il exprime un sens déterminé ou non;

c) complément commun à plusieurs noms si ces noms exigent la même préposition. Sinon, on donne à chacun son complément.

Syntaxe de l'article

a) répétition de l'article;

b) cas où l'article ne se répète pas;

c) suppression de l'article;

d) l'article partitif (règles générales, sans les exceptions) :

i) emploi;

ii) suppression :

a) quand le nom est précédé d'un adjectif;

b) après un verbe accompagné d'une négation;

e) l'article devant *moins, mieux, plus.*

Syntaxe de l'adjectif

1. qualificatif :

a) accord de l'adjectif précédé de plusieurs noms (synonymes, placés par gradation, ne convenant qu'au dernier);

b) accord de l'adjectif après un nom collectif suivi de son complément;

c) accord de l'adjectif après la locution verbale: *avoir l'air;*

d) accord :

i) de l'adjectif désignant la couleur;

ii) du nom employé pour désigner la couleur; (exceptions);

iii) de deux mots employés pour désigner la couleur;

e) accord de l'adjectif composé;

f) complément de l'adjectif :

i) prépositions employées;

ii) l'adjectif ayant plusieurs compléments;

iii) plusieurs adjectifs pouvant avoir le même complément à condition qu'ils exigent la même préposition;

g) adjectifs changeant de sens selon qu'ils sont placés avant ou après le nom ;

2. déterminatif :

a) adjectif possessif remplacé par l'article (avec les exceptions);

b) accord de *même, quelque, tout;*

Syntaxe du pronom

a) le pronom ne doit pas être répété dans la même phrase avec des rapports différents;

b) le pronom *le*:

i) quand il est variable;

ii) quand il est invariable;

c) rapports des pronoms *le, la, les;*

i) ne peuvent se rapporter ni au sujet, ni au complément du sujet;

ii) apès le pronom *ce* et *être;*

d) emploi du pronom *soi;*

e) *Celui, celle, ceux, celles* ne doivent pas être immédiatement suivis d'un adjectif ou d'un participe;

f) emploi du pronom *lequel* (pour remplacer qui, que, quoi, dont, où);

g) emploi de *qui*:

i) seul, sans antécédent;

ii) précédé d'une préposition;

h) le pronom *quiconque*: sens et emploi.

Syntaxe du verbe

a) revue des éléments du verbe;

b) répétition du sujet; éviter le pléonasme vicieux;

c) accord du verbe :

i) avec plusieurs sujets;

ii) avec des sujets synonymes;

iii) avec des sujets placés par gradation;

iv) avec des sujets résumés par un mot;

v) avec des sujets unis par *ou, ni;*

vi) avec des sujets unis par *comme, de même que, ainsi que,* etc.

vii) avec un sujet suivi de *avec* et d'un complément;

viii) après un collectif;

ix) après *la plupart, le plus grand nombre, beaucoup, peu, trop, assez,* etc.;

x) après *plus d'un.*

d) complément commun à plusieurs verbes, (distinguer);

e) emploi du *présent historique,* du *passé simple,* du *passé composé,* de *l'imparfait,* du *conditionnel;*

f) emploi des auxiliaires avec les verbes tels que *tomber, accourir, descendre, apparaître.*

Syntaxe du participe

a) revue du participe présent et de l'adjectif verbal;

b) revue des règles du participe passé étudiées en 9e année;

c) participe passé *attendu, compris, excepté, passé, supposé, vu;*

d) participe passé des verbes *coûter, valoir, peser;*

e) participe passé des verbes *vivre, dormir, régner;*

f) participe passé précédé de *le;*

g) participe passé précédé d'un adverbe de quantité;

h) participe passé précédé de *le peu.*

Syntaxe de l'adverbe

adverbes usités: *aussitôt, davantage, plus, mieux, plus tôt, plutôt, de suite, tout de suite, tout à coup, tout d'un coup, surtout et sur tout*

Syntaxe de la préposition

prépositions: *à* et *de, à la campagne* et *en campagne, près de* et *prêt à, quand* et *quant à, auprès de* et *au prix de, parmi, voici* et *voilà.*

Syntaxe de la conjonction

conjonctions: *et* (unit deux choses de même nature); *ni, comme, parce que* et *par ce que, quoique* et *quoi que.*

ORTHOGRAPHE

9e et 10e années

On suggère de donner chaque semaine, de courtes et fréquentes épreuves de dictée qui portent sur l'orthographe grammaticale sans négliger pour autant l'orthographe usuelle; ces épreuves doivent être en relation étroite avec l'enseignement de la grammaire.

Manuels recommandés

1. À l'usage du professeur :

a) Robert: *Dictées graduées, première année,* Les Clercs de Saint-Viateur, Montréal.

b) Bédard et Dussault: *Vocabulaire français appliqué,* 2e série, Imprimerie Leclerc, 136-138, rue Maisonneuve, Hull, P.Q.

2. À l'usage des élèves :

Voir circulaire 14 de l'année courante.

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

11e et 12e années

On suggère le programme suivant :

1) Revue des parties essentielles de la grammaire (principales règles enseignées en 9e et 10e années).

2) Étude approfondie de la syntaxe, en donnant beaucoup d'attention à la concordance des temps, à l'emploi du subjonctif et aux diverses règles d'accord du participe passé.

3) Exercices orthographiques en rapport avec l'enseignement grammatical.

4) Courtes et fréquentes épreuves de dictée, chaque semaine.

Manuels recommandés

À l'usage du professeur :

Le bon usage, grammaire française, par Maurice Grevisse; Beauchesne et fils, 11, rue de Rennes, Paris.

Dictées par une réunion de professeurs; Les Frères des Écoles Chrétiennes.

Précis de grammaire historique de la langue française, par Brunot et Bruneau, Beauchemin, Montréal.

Grammaire française — Jean-Marie Laurence, Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal.

À l'usage des élèves :

Précis de grammaire française, Grevisse, éditions J. Duculot.

Exercices sur la grammaire française, Grevisse, éditions J. Duculot.

Grammaire française, cours supérieur; Les Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie, P.Q.

Leçons de langue française; Les Frères des Écoles Chrétiennes.

À l'usage du professeur :

Mon Cahier d'Exercices français (deux professeurs), 7e, 8e, 9e années, Librairie J. A. Parent, Montréal, P.Q.

Cinquante devoirs sur la syntaxe; Les Frères des Écoles Chrétiennes, 984, rue Côté, Montréal.

LECTURE ET LITTÉRATURE

9e et 10e années

On consacrera un maximum de deux périodes par semaine à l'enseignement de la lecture et de la littérature.

On propose le programme d'études suivant :

1) Étude des extraits suivants, en prose ou en vers, tirés du *Recueil de morceaux choisis* (Copp Clark, Toronto).

   9e année : Le moulin qui ne tourne plus, La chute, L'eau qui dort, La pipe de Jean Bart, Une aventure, La chèvre de M. Séguin, Le pont du diable, L'Enfant de Sparte, Une bosse, Le ruisseau, Le blé, Le moine dormeur, Histoire d'Alibée, Songe d'un naufragé, Le vieux hangar.

   10e année: La maison condamnée, Le dernier moine de Saint-Aubin, Le Cid Campeador, La première édition, L'âne, L'heure des vaches, Les voyageurs de nuit, Poésie des feuilles, La bataille de Carillon, La retraite de Russie, L'horloge, La Saint-Nicolas, Le secret de Maître Cornille, Les pauvres gens, Madame Théophile.

2) Étude sommaire d'un roman ou d'une pièce dramatique, au choix du professeur.

3) Mémorisation, au cours de l'année, d'environ 100 lignes, en vers ou en prose. En autant que les professeurs le jugeront opportun, ils pourront laisser aux élèves le choix des passages à apprendre par cœur.

4) Lecture personnelle (par chaque élève) d'au moins six livres de lecture par année.

LITTÉRATURE

11e année

Le programme d'études comprend les parties suivantes :

a) Corneille : *Le Cid* **(environ 8 semaines)**

b) Les passages suivants, en prose ou en vers, tirés du texte approuvé, *Beaux Textes des Lettres françaises,* S. Marion. D. ès Lettres, éditeur, (L'Imprimerie Leclerc, Ltée, 138, rue Maisonneuve, Hull, P.Q.)

   Le professeur consacrera **environ vingt et une semaines** à l'étude de morceaux qu'il choisira dans la liste recommandée.

Une dizaine de ces morceaux, représentant les principales époques littéraires, devront être étudiés de façon détaillée.

—	Aucassin et Nicolette
—	Estula
—	Le larron qui embrassa un rayon de lune
Charles d'Orléans	Le printemps
Rabelais	l'Education de Gargantua
Ronsard	A Cassandre
Montaigne	L'amitié
Saint François de Sales	Comment travailler
Malherbe	Stances à du Perrier
Bourdaloue	L'oubli et l'abandon des pauvres
La Fontaine	Le savetier et le financier
La Fontaine	L'huître et les plaideurs
La Fontaine	Le lion et le moucheron
La Fontaine	Le vieillard et les trois jeunes hommes
La Fontaine	Le chat, la belette et le petit lapin
La Fontaine	Le héron
La Fontaine	Le renard et la cigogne
La Fontaine	Le chat et un vieux rat
Mme de Sévigné	Le roi et le courtisan
La Bruyère	L'amateur de fruits
La Bruyère	Le riche et le pauvre
Fénelon	La paix des champs
Saint-Simon	La duchesse de Bourgogne
Voltaire	Lettre à M. Bagieu
Buffon	Le cheval
Diderot	Regrets sur ma vieille robe de chambre
Jean-Jacques Rousseau	A la campagne
Jean-Jacques Rousseau	Les voyages à pied
Bernardin de Saint-Pierre	Nuances du blanc
Chateaubriand	Au château de Combourg
Lamartine	Le Pater
Victor Hugo	Le semeur
Victor Hugo	Les cloches de Paris
Victor Hugo	Le soulier d'enfant
Alfred de Musset	Venise
Alfred de Musset	Tristesse
Lamennais	La Providence

George Sand	Les laboureurs
Balzac	La servante de l'avare
Veuillot	Lettre de Louis Veuillot à sa sœur
Zola	Le forgeron
Théophile Gautier	Paysage d'hiver
Théophile Gautier	Le merle
Jose-Maria de Heredia	Soir de bataille
Jose-Maria de Heredia	Le huchier de Nazareth
Beaudelaire	Chant d'automne
Verlaine	Chanson d'automne
Crémazie	Le drapeau de Carillon
Nérée Beauchemin	La cloche de Louisbourg

c) Bazin : *La terre qui meurt* **(environ 7 semaines)**

d) Versification : En onzième année, on ne fera pas l'étude méthodique de la versification; on se contentera d'en faire ressortir, à l'occasion, les points essentiels.

e) Lecture personnelle (par chaque élève) d'au moins six livres de lecture.

f) Mémorisation : 150 lignes, en vers ou en prose, tirées au choix des élèves et du professeur, de *Beaux Textes des Lettres françaises* et de la pièce *Le Cid.*

LITTÉRATURE

12e année

Le programme d'études comprend les parties suivantes:

a) Corneille : *Polyeucte* **(environ 8 semaines)**

ou

Molière : *L'Avare*

b) Les passages suivants, en prose ou en vers, tirés du texte approuvé, *Beaux Textes des Lettres françaises,* S. Marion, D. ès Lettres, éditeur, (L'Imprimerie Leclerc, Ltée, 138, rue Maisonneuve, Hull, P.Q.)

Le professeur consacrera environ vingt et une semaines à l'étude de morceaux qu'il choisira dans la liste recommandée.

Une dizaine de ces morceaux, représentant les principales époques littéraires, devront être étudiés de façon détaillée.

François Villon	Ballades que feit Villon à la requeste de sa mère pour prier Notre-Dame
Clément Marot	Epître au roy pour avoir été desrobé
Ronsard	Sonnet composé pendant sa dernière maladie
Du Bellay	Le beau voyage
La Rochefoucauld	Choix de maximes
Bossuet	La mort
La Fontaine	La besace
La Fontaine	La tortue et les deux canards
La Fontaine	Conseil tenu par les rats
Mme de Sévigné	A Mme de Grignan
La Bruyère	Le distrait
Saint-Simon	Portrait de Fénelon
Montesquieu	Les embarras de Paris
Voltaire	Epigrammes
Voltaire	L'art de choisir un ministre intègre
Buffon	L'écureuil
Diderot	Une leçon d'accompagnement
Jean-Jacques Rousseau	Le lever du soleil
André Chénier	La jeune Tarentine
Bernardin de Saint-Pierre	Effets du soleil couchant sur les nuages
Chateaubriand	Une nuit dans les forêts du nouveau-monde
Mme de Staël	Venise
Lamartine	Le fleuve
Lamartine	L'automne
Victor Hugo	Waterloo
Alfred de Musset	L'amour
Alfred de Vigny	Le cor
Michelet	Les cathédrales au moyen âge
George Sand	Beauté de l'hiver
Balzac	Gobseck
Veuillot	Deux frères
Zola	L'ambulance
Guy de Maupassant	Le lancement d'une ville d'eaux

Daudet	Installation
Théophile Gautier	Intérieur
Leconte de Lisle	Le sommeil du Condor
Leconte de Lisle	Le manchy
Leconte de Lisle	La panthère noire
Théodore de Banville	Les lapins
Jose-Maria de Heredia	La mort de l'aigle
Beaudelaire	Correspondances
Mallarmé	Renouveau
Verlaine	Ariettes oubliées
Arthur Rimbaud	Ma bohême
Rostand	Les cochons roses
Rostand	Le chant du coq
Crémazie	Chant du vieux soldat canadien
Emile Nelligan	Soir d'hiver

c) Hémon : *Maria Chapdelaine* **(environ 7 semaines)**

d) Versification : En douzième année, on fera l'étude méthodique des points suivants: compte des syllabes; élision de l'e muet; diérèse et synérèse; rimes: masculine, féminine, alternance, qualités; césure dans l'alexandrin; rejet ou enjambement.

e) Lecture personnelle (par chaque élève) d'au moins six livres de lecture.

f) Mémorisation: 150 lignes, en vers ou en prose, tirées au choix des élèves et du professeur, de *Beaux Textes des Lettres françaises* et de la pièce.

Bibliographie :

Reynier: *Le Cid*: Editions Mellottée

Calvet: *Polyeucte*: Editions Mellottée

Morel: *Abrégé de l'Histoire de la Littérature française*
Littérature expliquée

Castex et Surer: *Manuel des Etudes littéraires françaises*

Grammont: *Petit Traité de Versification française*, Librairie Armand Colin.

Disques : Certaines interprétations apporteront une aide précieuse au professeur.

13e ANNÉE

N.B. Il importe de se rappeler que la composition et la littérature françaises sont des matières obligatoires tout le long du cours. Les élèves du stade secondaire ne devraient pas se priver des avantages que leur offre l'étude de ces matières jusqu'à la fin de la 13e année. Par conséquent, on ne devrait pas les dispenser de suivre les cours en composition et en littérature françaises de la 13e année, même s'ils ont subi avec succès les examens de la 13e année dans ces matières à la fin de la 12e année.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

La circulaire 46(a), publiée annuellement, contient une liste des œuvres et des passages que les élèves étudieront en vue de se préparer à subir l'examen en littérature française de la 13e année. Elle contient aussi des suggestions en ce qui a trait à la durée du temps à consacrer à chaque partie du programme d'études.

Bibliographie

Calvet, J.: *Histoire de la littérature française.* (Librairie Beauchemin Limitée, Montréal, P.Q.).

Des Granges, Ch. M.: *Histoire illustrée de la littérature française.* (Librairie Granger Frères Limitée, Montréal, P.Q.).

De Parvillez, A. et Moncarey, M.: *Littérature française.* (Beauchesne et ses Fils, Editeurs, rue de Rennes, 117, Paris).

Faivre, J.: *Histoire de la littérature française et analyse des auteurs.* (Beauchesne et ses Fils, Editeurs, rue de Rennes, 117, Paris).

Van Tieghem: *Petite histoire des grands doctrines littéraires en France.* (Presses Universitaires de France, Paris).

Mornet, D.: *Andromaque de Jean Racine,* Collection les chefs-d'œuvre de la littérature expliquée. (Mellottée, Editeur, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris).

Roy, Mgr Camille: *Histoire de la littérature canadienne-française.* (Librairie Granger Frères, Montréal).

Étude de morceaux à première vue

L'étude de morceaux à première vue constitue un exercice profitable.

Mémorisation

Bien que la mémorisation d'extraits littéraires ne soit pas exigée à l'examen, elle fait encore partie du programme d'études.

Versification

a) Versification et poésie.

b) Le compte des syllabes: élision de l'*e* muet; diérèse et synérèse.

c) Le rythme poétique : groupes rythmiques ou mesures; accent tonique.

d) La rime: masculine, féminine; alternance; qualités.

e) La césure: dans le vers alexandrin; dans les autres vers.

f) Le rejet ou enjambement.

g) L'harmonie du vers: choix de syllabes musicales; allitération; harmonie imitative; hiatus.

h) La strophe.

i) Poèmes à forme fixe: le sonnet, la ballade.

BIBLIOGRAPHIE

Suberville: *Histoire et théorie de la versification française.* (Édition de l'École, Paris).

Dorchain: *L'art des vers.* (Librairie Garnier Frères, Paris).

Grammont: *Petit traité de versification française.* (Librairie Colin, Paris).

Grammont: *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie* (Librairie Delagrave, Paris).

COMPOSITION FRANÇAISE

Continuation et prolongement du programme de 12e année.

Étude systématique des principes de composition.

1. Manuels recommandés à l'usage des élèves :

La Composition française: Comment décrire, comment raconter. (Deschamps). Librairie St-Viateur, Outremont, Montréal, P.Q.

Exercices pratiques de Style et de Composition. (F.I.C.) Les Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie, P.Q.

La narration. (Geslin et Ory). J. de Gigord, Paris.

Le style à la portée de tous en 35 leçons (Grillet). Librairie Emmanuel Vitte, Lyon, Paris.

2. À l'usage du professeur :

Vannier: *La clarté française.*
Albalat: *L'art d'écrire.*

ÉDITEURS

Centre Educatif et Culturel Inc. — 1426, rue MacKay, Montréal.

Copp Clark & Co., Ltd. — 517, ouest, rue Wellington, Toronto, 2B

Dr J. O. Proulx, 203, rue Montfort, Eastview, Ontario

École Industrielle des Sourds-Muets, Montréal, P.Q.

Éditions Fernand Pilon — Montréal, P.Q.

Éditions l'Éclair — Hull, P.Q.

Éditions Schola Enrg. — Montréal, P.Q.

Ginn & Co., Ltd. — 35 Mobile Drive, Toronto 16.

Gordon V. Thompson Ltd., 32, Alcorn, Toronto.

Granger Frères — 56, ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Imprimerie Leclerc — 138, rue Maisonneuve, Hull, P.Q.

Institut Pédagogique St-Georges — Université de Montréal, Montréal, P.Q.

La Bonne Chanson — St-Hyacinthe, P.Q.

La Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne — Laprairie, P.Q.

Le Centre de Psychologie et de Pédagogie — 260 ouest, rue Faillon, Montréal 10.

Les Clercs de Saint-Viateur — 5199, rue St-Dominique, Montréal, P.Q.

Les Editions Champlain — 25, rue Melinda, Toronto 1.

Les Editions Françaises Inc. — 914, rue Saint-Denis, ch. 119, Montréal 18, P.Q.

Les Frères des Écoles Chrétiennes — 949, rue Côté, Montréal, P.Q.

Les Frères du Sacré-Cœur — 2244, rue Fullum, Montréal, P.Q.

Librairie Beauchemin — 251, est, rue Vitré, Montréal, P.Q.

Librairie Hachette, Canada, Ltée — 1265A, rue Labelle, Montréal, P.Q.

Librairie J. A. Parent — 5200, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

Maison du Livre français de Montréal Inc. — 1750, rue Saint-Denis, Montréal 18, P.Q.

Secrétariat de l'A.E.F.O. — Maison franco-ontarienne, 107, rue Wurtemburg, Ottawa.

Thomas Nelson & Sons — 91, ouest, rue Wellington, Toronto.

W. J. Gage & Co., Ltd. — 1500, Chemin Birchmount, Scarborough, Ontario.